

# ASSOCIATION DES AMIS DU VIEUX MARSANNE



**Vieille porte 13 septembre 1853**  
(Charles Laurent Joseph de Montluisant)

**Bulletin de liaison N° 34**  
**ANNEE 2018**

## Atelier de Bijouterie

Pierre  
**ARNAULT**

Joaillier



Avenue Albin Davin – 26740 MARSANNE  
Tel/Fax : 04.75.90.33.47



Boucherie Charcuterie

boucherietomas@gmail.com  
Page facebook : Boucherie  
Charcuterie Tomas

3 Avenue René Chartron  
26740 Marsanne  
04 75 51 27 52

**Labeille**  
MARSANNAISE  
Apiculteur Récoltant & Négociant



Tél. : 06.77.83.39.49  
Email : miel@abeillemarsannaise.fr  
Web : www.abeillemarsannaise.fr

Stéphane Polnard  
Les Côteaux n°8  
26740 Marsanne - France  
SIRET 52535814900017



*Harmonia Pizza*  
Marsanne



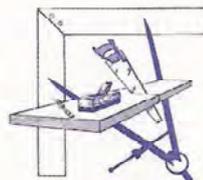
PIZZAS SUR PLACE & À EMPORTER

04 27 58 92 92  
06 29 33 07 97

*Maison Plapot*

Boulangier  
Pâtissier  
Chocolatier  
Confiseur

Avenue Albin Davin  
26740  
MARSANNE  
04 75 90 32 64



Menuisier Ebeniste  
Isambert Patrick

- Fabrication, pose de cuisine
- Agencement, dressing
- Parquets

80 chemin du Lavoir  
26740 Marsanne  
zig8@wanadoo.fr

port. 06.87.05.71.65  
Tél. 04.75.90.30.69  
fax. 04.75.90.33.80

**TAXI** Conventionné  
CPAM  
**VINCENT**  
06 - 32 - 06 - 28 - 58  
MARSANNE

**LE STUDIO**  
MARSANNAIS

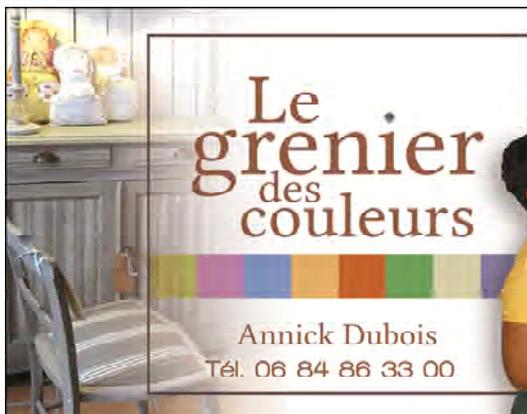
Coiffure  
Feminin & Masculin

tel:04.75.90.32.76

avec ou sans rdv

Virginie Coupé  
1 rue Comte de Poitiers  
Marsanne 26740

Mardi au Jeudi 9h-12h, 14h-18h30  
Vendredi 9h-18h  
Samedi 9h-17h



Le  
grenier  
des  
couleurs

Annick Dubois  
Tél. 06 84 86 33 00

ATELIERS D'ART  
DE FRANCE



**ARTISAN D'ART**  
en PATINE SUR MEUBLES

Confection d'abat-jour  
sur mesure

Décapage par aérogommage

Stages et ventes  
de peintures naturelles

LE GRENIER DES COULEURS  
Rue du Comte de Poitier  
26740 MARSANNE

[www.couleur-naturelle.com](http://www.couleur-naturelle.com)

## ASSOCIATION « LES AMIS DU VIEUX MARSANNE »

Présidente	Nicole KLAWITTER
Vice président	Pierre PETIT
Vice Président	Gérard MONTAGNE
Trésorière	Marie France CHATEAU
Secrétaire	Georges JACOUTON
Conseillers	Paulette BARON, Christian CHAINAS, Patrick CHATEAU, Jacques DUFRANE, Denis FRANCHINI, Marie -Madeleine JACOUTON, Emmanuelle KLAWITTER, Valérie MORIN DUBOS, Françoise NIEDERHAUSER



**Un public attentif lors de la journée des "Arts Perchés" (14 juillet 2017)**

**Contact : [amisvieuxmarsanne@outlook.fr](mailto:amisvieuxmarsanne@outlook.fr)**

## LE MOT DE LA PRESIDENTE

Chers amis,

L'Association des Amis du Vieux Marsanne forte de ses 140 adhérents reste toujours très vivante. L'année écoulée a été riche en manifestations et réalisations auxquelles ont participé plusieurs équipes.

Des contacts réguliers se sont poursuivis avec la municipalité, en soutien à son projet de réhabilitation de Saint-Félix et de ses abords. Nous suivons également les projets de mise en valeur du monument aux morts et du lavoir. Les travaux de l'immeuble Rey sont terminés. Nous nous félicitons de la qualité architecturale de l'ensemble parfaitement intégré au centre du village.

Grâce au travail de classement des archives de Laselve de Montluisant, à l'initiative de la famille Fleuriot, vous découvrirez dans ce bulletin nombre d'illustrations originales des articles consacrés, une dernière fois, à l'époque de la Grande Guerre à Marsanne.

Lors des journées du Patrimoine, le public a également pu admirer une très belle exposition de croquis anciens de Saint-Félix et des ruines médiévales, de la main du Général de Montluisant.

Dans l'esprit de la mise en valeur du patrimoine, Michèle Bois, docteure en archéologie médiévale, nous a présenté l'histoire de "*Marsanne et la Valdaine*" dans un cycle de cinq conférences qui ont rencontré un très vif intérêt, bien au-delà des limites de la commune.

Une première pour le 14 juillet: les animations dans le Vieux Village intitulées "Les Arts Perchés", en collaboration avec la Commission culture de la municipalité.

Dans les activités au long court, le travail d'inventaire aux archives de la Mairie, piloté par Daniel Orand, se poursuit patiemment.

Nous regrettons le départ récent de plusieurs membres de notre CA. Marie-France et Patrick Chateau partent pour d'autres horizons. Jacques Dufrane ne souhaite pas se représenter, au terme de nombreuses années au service de l'association. Qu'ils soient ici vivement remerciés pour le travail accompli avec un enthousiasme jamais épuisé.

A nos côtés depuis peu, Colette Ramos s'est jointe en particulier à l'équipe archives où elle accomplit un travail très méticuleux.

Merci à la municipalité et à la Société de Sauvegarde des Monuments Anciens de la Drôme qui nous accordent toujours leur soutien attentif.

Nos rendez-vous de l'été :

Exposition de photos du 10 au 27 juillet

Concert au profit de Saint-Félix

Les journées du Patrimoine

Bonne lecture à tous

Nicole Klawitter

## Marsanne et son Monument aux Morts

Toutes les communes offrent au regard du passant un monument érigé à la gloire et au souvenir des soldats tombés au champ d'honneur. Marsanne n'échappe donc pas à la règle.

A peine l'armistice était-il signé le 11 novembre 1918, que commençait un long et douloureux chemin de deuil pour les familles frappées par le malheur. Nombre de corps n'ont pas été rapatriés par les familles, souvent pour des raisons de coût. Leur regroupement dans les premiers grands cimetières militaires proches des champs de bataille a permis aux proches d'aller se recueillir sur une croix honorant leur mémoire. Chaque village, chaque ville a tenu à rendre hommage à ses fils tombés au loin, aucune famille n'ayant été épargnée de près ou de loin.

A Marsanne, ils sont quarante-quatre victimes, jeunes ou moins jeunes, la plupart mariés, laissant les leurs désorientés face à un avenir difficile. Parmi les premiers disparus figure Auguste Achille Henri de Laselve, époux de Marie Edmée Caroline Thérèse de Montluisant, la sœur du général Charles Marie Joseph de Montluisant.

### LA SOUSCRIPTION PUBLIQUE

Au printemps de 1919, la Commune prend l'initiative d'une souscription publique pour "élever un monument commémoratif aux héros de Marsanne morts au champ d'honneur". Un comité se forme rapidement pour soutenir le projet.

A la présidence d'honneur figurent Mme la Comtesse de Montluisant, Mme la Comtesse de Laselve, M. Emile Loubet (Président de la République de 1899 à 1906), le Colonel Comte de Montluisant (il sera général de brigade fin septembre 1919), et M. Emile Gougne (notaire honoraire).

Le comité d'honneur se compose de membres des familles des disparus. Le comité actif rassemble plus largement des Marsannais, parents ou non des héros.

Dès le départ, la Commune contribue pour 6 000 fr. Premiers dons datés, ceux de M. et Mme de Montluisant le 24 juin 1920 pour 500 fr et de Mme de Laselve, le 28 août 1922, de 500 fr. Le général fera encore plusieurs dons de la même somme au cours des cinq années suivantes tandis que les Marsannais participent de grand cœur selon leurs moyens.

Il faut citer un émouvant courrier au maire de Marsanne de Mme Boissin, mère de Marius Emile Gratien Boissin, disparu dans les Vosges au combat de Saint-Blaise en août 1914.

Elle souhaite faire un don de 30 fr au Bureau de bienfaisance de la commune et sollicite l'inscription du nom de son fils auprès de celui de ses camarades sur la plaque ou le monument qui seraient éventuellement prévus en hommage.

Sur la réponse rapide du Maire qui lui apprend, au mois juin 1919, le lancement de la souscription, Mme Boissin augmente son don de 5 fr , soit 35 fr, et révisé la répartition de la somme: "*Je désire (...) que cette somme soit affectée comme il suit : 15 fr au Bureau de Bienfaisance et 20 fr entre les mains du Trésorier du Comité qui s'est formé en vue de l'érection d'un monument pour commémorer la mémoire des enfants de Marsanne morts pour la France.*"

En janvier 1924, la souscription aura atteint son but avec un montant de 15 720 fr.

### GENESE DU PROJET

A cette date, la réalisation du monument est déjà bien avancée.

Le terrain sur lequel il doit être érigé appartient à la famille de Montluisant. L'acte notarié faisant état de la cession du terrain à la commune est signé chez Me Gougne par Emmanuel Michel, maire de Marsanne, et par le général de Montluisant. Situé à côté de la Mairie, il est au cœur du village.

Dès le départ, le général se charge de la conception du monument dont il trace de nombreux plans cotés et croquis. Il s'agira d'une structure classique et sobre, alliant deux plaques de pierre, gravées chacune de 22 noms, qui encadrent un décor de bronze. Les esquisses montrent aussi bien l'ensemble en place que les détails des pierres à tailler, sans oublier le plan de montage. Une petite maquette de plâtre en relief viendra donner une idée des proportions.

Les plans définitifs sont réalisés par M. Raspail en juin 1922 et soumis à l'approbation de la municipalité qui désigne le général comme architecte bénévole lors d'une séance extraordinaire du Conseil le 8 juillet 1922.

Sur cette base, le général charge son petit-cousin et sculpteur, Marie Jules Jean Frédéric de la Poix de Fréminville-Nugue, élève d'Antoine Bourdelle, d'exécuter une allégorie de bronze pour la partie centrale. Le jeune homme d'une trentaine d'années se lance avec grand intérêt dans l'aventure, toujours pilotée à distance depuis Marsanne !

L'idée première est une représentation de la France reconnaissante entre les deux colonnes de noms gravés. La réalisation donne lieu à de nombreux échanges de courrier dans le courant de 1922 et à des modifications importantes du dessin. D'abord tournée vers la droite et brandissant une couronne de laurier, la figure hiératique sera finalement tournée vers la gauche, la main droite pointant vers le fronton du monument sous l'inscription "Marsanne à ses enfants morts pour la France".

Le motif définitif établi, un moulage de plâtre de l'allégorie est coulé à taille réelle en janvier 1923. Pièce fragile destinée au fondeur, tout déplacement vers Marsanne est exclu, alors Frédéric fait prendre un cliché par un photographe de Mâcon, M Brailowsky.

Le général a laissé toute liberté à Frédéric pour le choix de l'entreprise. Il se décide pour un fondeur de Villeurbanne, MLBE (Manufacture Lyonnaise de Bronzes d'Eclairage), qui a produit de nombreux monuments après la guerre. Commande est passée en septembre de 1923 pour une plaque de bronze de 160 x 70 cm, d'un coût de 1 900 fr, et 1 000 fr d'arrhes aussitôt versés suivant le reçu produit par le trésorier du Comité, Me Albert Gougne, le notaire de Marsanne qui gère les diverses transactions.

D'après les divers courriers conservés, on sait que Charles Favier, de la société MLBE, a réalisé la fonte de l'allégorie en bronze qui a été livrée sur une barge de Lyon à Tain-l'Hermitage par voie d'eau, puis acheminée jusqu'à Marsanne.

Le travail de la pierre est confié courant 1923 à un maître carrier de Dieulefit, Joseph Roux, dirigeant des "Carrières des Champs Blancs". D'après une convention avec la Commune de Marsanne dont le texte est "soufflé" par le général dans une note, l'entreprise s'engage à livrer dès octobre 17 pierres destinées à la façade du monument selon les instructions fournies par l'"architecte bénévole" dans un premier courrier.

Taille, disposition et plan de montage des pierres sont méticuleusement détaillés, y compris l'épaisseur des lettres de l'inscription au fronton (1,5 cm), ou la profondeur de taille de celles des noms. En fait, la livraison s'étalera entre octobre et la fin novembre où trois charrettes seront envoyées à Dieulefit pour récupérer les dernières pierres taillées.

A l'origine, une sculpture "*de l'écusson et des armoiries*" de Marsanne doit figurer sur le fronton. D'après un courrier du général d'août 1923, ces motifs devaient être réalisés sur place. Ils ont bien été gravés, comme en témoigne une carte postale de l'époque, mais ont disparu aujourd'hui. Autre décoration prévue, deux flambeaux enlacés de feuillage de chêne, posés sur les deux pieds-droits. Leur sculpture revient à Frédéric.

Dernier élément de décoration après montage, deux vases posés de part et d'autre du fronton qui devaient être en poterie vernissée de Dieulefit. Ils seront finalement en fonte, "*peints totalement en minium et argentés extérieurement au verni d'aluminium*".

## Commune de Marsanne

Souscription publique pour élever un monument  
Commemoratif aux héros de Marsanne morts au  
Champ d'honneur.

## Présidence d'honneur

M<sup>mes</sup> La Comtesse De Montluisant, De Lasolve  
M<sup>me</sup> Loubet Émile, Colonel Comte De Montluisant  
Gougne Émile (notaire honoraire)

## Présidents

M<sup>me</sup> Marce Jean (maire), Cousquand Clément (adjoint)  
Brunel Juge de Paix

## Vice Présidents

M<sup>me</sup> Aymard curé, Froment Hilariou, Hugon Charles

## Trésorier

Monsieur Gougne Albert notaire

## Secrétaire

M<sup>me</sup> Michel Emmanuel M<sup>me</sup> tailleur

## Secrétaire adjoint

Monsieur Mary Julebt boulanger

## Comité d'honneur

M<sup>mes</sup> De Lasolve, Terras Eva, Charuyon, Montagne,  
Chaste, Froment Marie, Hugon Costance, Couzon Marie  
Coste Yvonne  
M<sup>me</sup> Grasset Casimir, Pourrière, Bourdon, Astier, Bloux  
Joseph, Martel, Laurentin, Lattard Dolphe, Lajier François

## SOUSCRIPTION PUBLIQUE

Commune de Marsanne

Souscription publique pour élever un monument commémoratif aux héros de Marsanne morts au Champ d'honneur

Présidence d'honneur

Mmes La Comtesse de Montluisant, de Laselve  
MM Loubet Emile, Colonel Comte de Montluisant, Gougne Emile (notaire honoraire)

Présidents

Mrs Marce Jean (maire), Tousquand Clément (adjoint), Brunel juge de Paix

Vice Présidents

Mrs Aymard curé, Froment Hilarion, Hugon Charles

Trésorier

Monsieur Gougne Albert notaire

Secrétaire

M. Michel Emmanuel maître tailleur

Secrétaire général

Monsieur Mary Jules boulanger

Comité d'honneur

Mmes de Laselve, Terrat Eva, Charreyron, Montagne, Chaste, Froment Marie, Hugon Constance, Crouzon Veuve, Coste Veuve

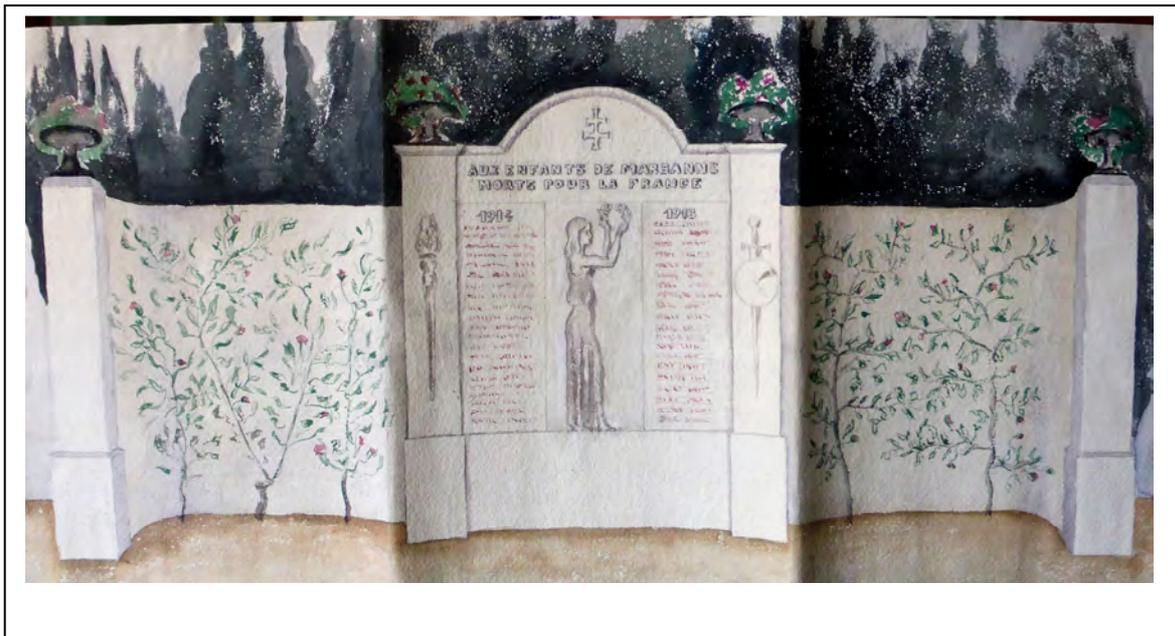
Mrs Grasset Casimir, Pourrière, Bourdon, Astier, Peloux Joseph, Issartel Florentin, Lattard Adolphe, Lagier François, Paul Alphonse, Villeneuve Joseph, Canon Gabriel, Brugier, Bertrand, Rigaud Frédéric, Jonquet, Pontagnat Louis, Clément, Canon Auguste, Jacquary, Charles Clément, Fuzand Maximin, Collet, Blache Valentin, Boulat Jules, Gondian Paul, Salard, Boissin, Terras Henri, Beaux Fernand, Bec Henri

Comité actif

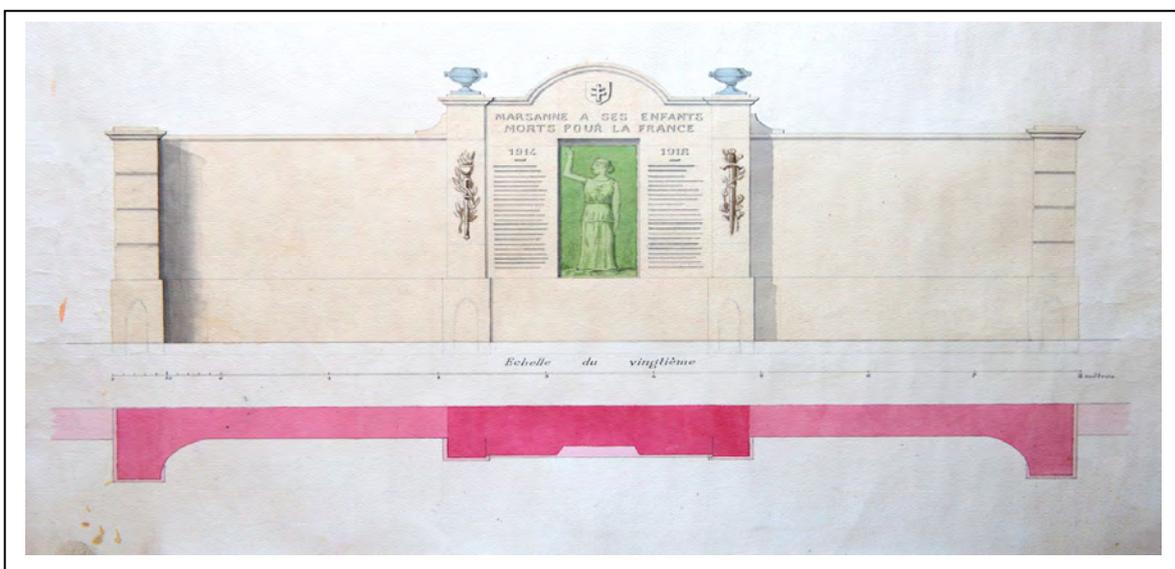
Mrs Poize, Clary, Blache Laurent, Fuzand, Serre, Crouzon, Chiffe Philippe, Peloux Henri, Lagier Auguste, Blache Henri, Laurent Eugène, Chastel Jules, Mombet Auguste, Pradon Albert, Issartel Louis, Guintrand Gabriel, Crouzon Arthur, Layrisse, Rouyer, Froment Amédée, Petit Joseph, Combier, Jourdan, Soulier, Raspail, Garnier, Champel, Raymond.  
Mlle et Mmes Marce, Sarremejeanne, Garnier

Constitution du Comité pour la souscription publique  
(Archives Municipales Marsanne Série MN)

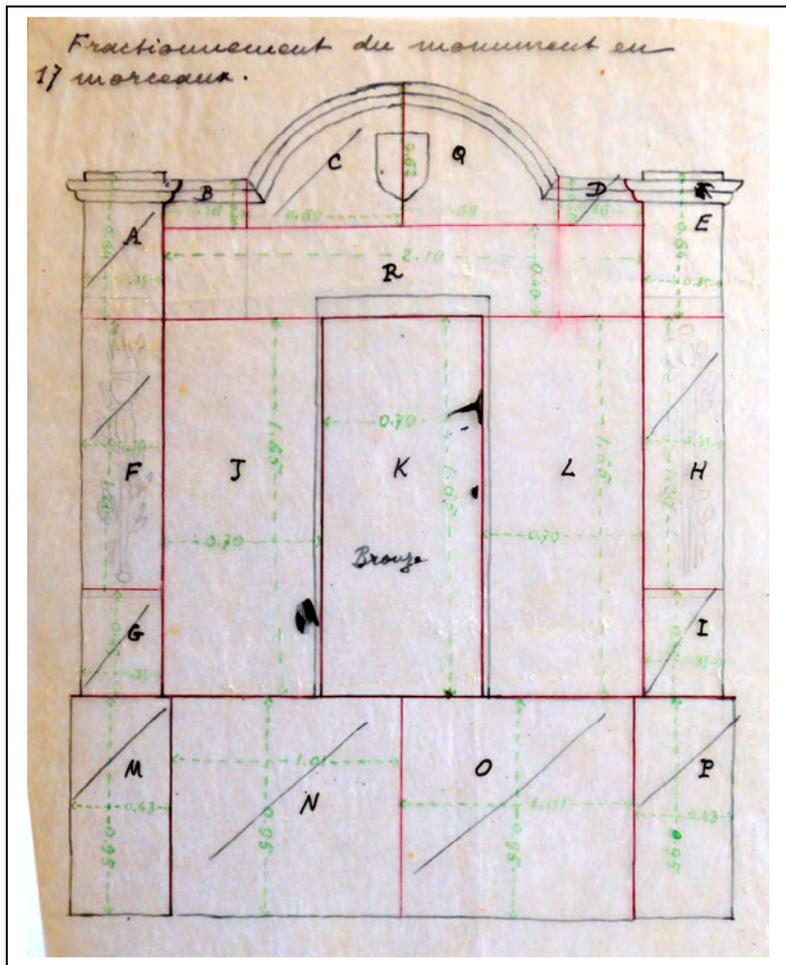
## PLANS, ESQUISSES ET MAQUETTE du MONUMENT AUX MORTS



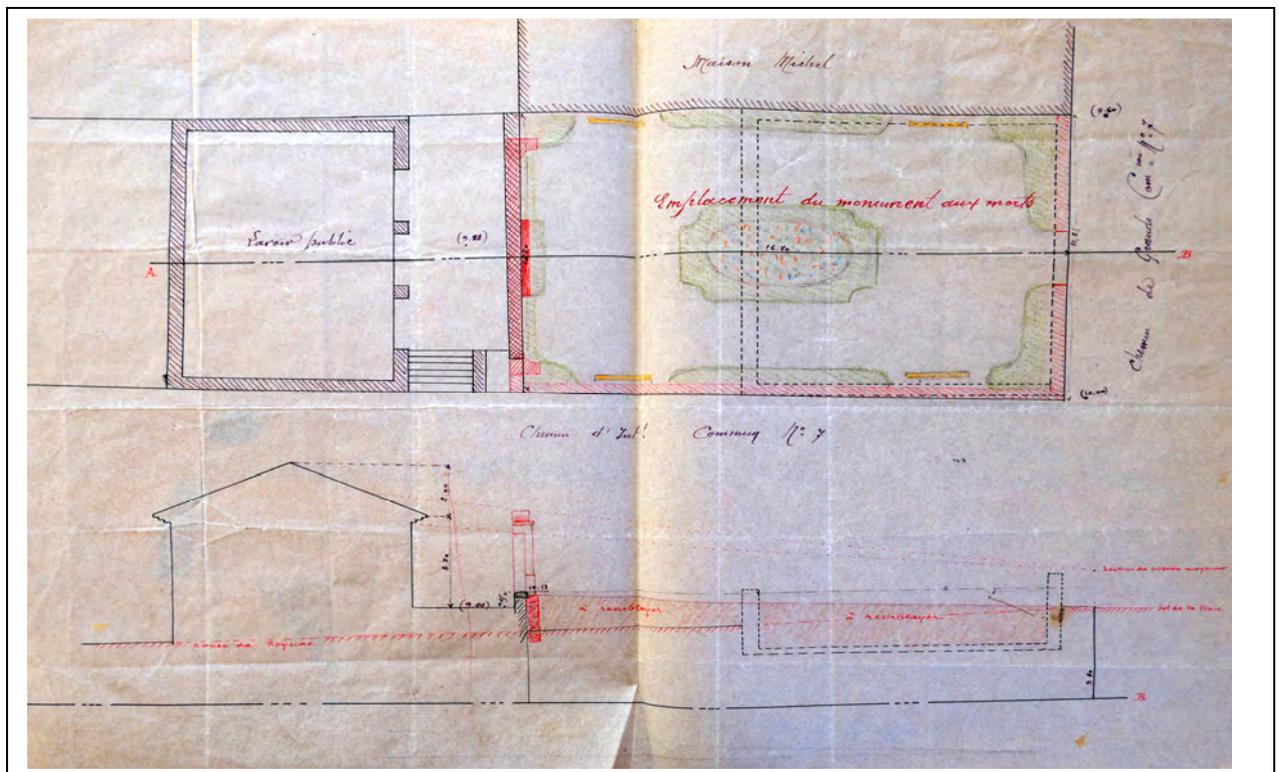
Premier projet (Archives de Montluisant)



Projet définitif et maquette (Archives Municipales Marsanne)



Plan d'assemblage et petite maquette de l'Allégorie (Archives Municipales)



Emplacement du Monument aux Morts (Archives Municipales)

Commandées en octobre au Grand Bazar de Lyon, les deux pièces de 0,34 m de haut sur 0,35 m de diamètre ont été livrées au nom du Maire de Marsanne le 9 novembre 1923 et réglées par le général de Montluisant, auteur de l'achat.

Sur la carte postale réalisée peu après l'inauguration, on voit aussi deux obus de 200 posés de part et d'autre de la façade.

L'enceinte préparée sera close après la fin de l'assemblage par une grille de fer forgée et mise en place par l'entreprise de ferronnerie G. Terrasse, de Lyon.

## INAUGURATION

Enfin arrive le grand jour de l'inauguration, le 5 octobre 1924. Un brouillon du courrier d'invitation de la Mairie de Marsanne nous donne les détails de la cérémonie sous la présidence illustre d'Emile Loubet. Journée de célébration méritée par l'union de tous les Marsannais pour honorer les disparus, mais aussi journée de deuil pour le général dont l'épouse décédée en 1920 n'aura pas vu l'aboutissement de ses efforts.



Les fleurs s'amoncellent sous l'allégorie gardienne du souvenir, et l'on veut croire vraiment que c'était "*la der des der*"....

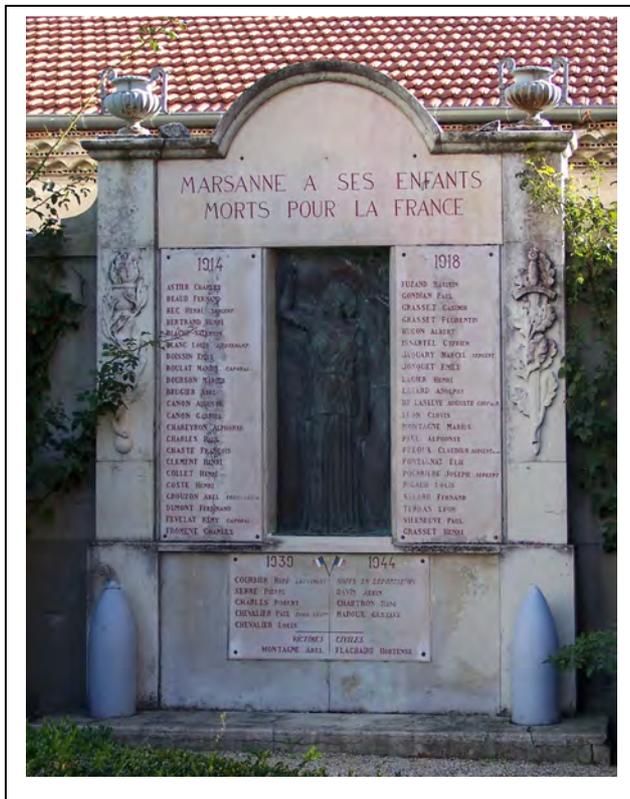
Quinze ans plus tard, le tocsin et la sirène retentissent à nouveau pour une tragique répétition de l'Histoire : Deuxième Guerre mondiale. Le graveur se remet à la tâche : il inscrit sous les plaques des aînés les noms de 10 soldats, résistants, déportés et victimes civiles décédés entre 1939 et 1944.

Deux plaques commémoratives isolées rendent hommage, l'une aux Résistants martyrs, l'autre aux victimes du conflit, de la part de l'Amicale des prisonniers rapatriés de Marsanne.

Colette Ramos et F Niederhauser



De 1924 à 2018



## INAUGURATION DES MONUMENTS

Mairie de Marsanne

13 septembre 1924

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que l'inauguration du monument commémoratif aux enfants de Marsanne morts pour la France aura lieu le dimanche 5 octobre prochain à 10h 30 (heure légale).

Au nom de la municipalité, je vous invite à assister à cette cérémonie et au banquet qui aura lieu à midi à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Loubet, ancien Président de la République.

Nous comptons également sur la présence de M. Paul Loubet, M. le Préfet, M. le Sous-préfet, MM. les sénateurs, députés, conseillers généraux, conseillers d'arrondissement et tous les maires du canton.

Dans l'espoir d'avoir une réponse favorable que je vous prie de me donner le plus tôt possible, veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire

Brouillon de lettre d'invitation (Archives Municipales Marsanne Série MN)

Mairie de Pont-de-Barret

28 septembre 1923

Le Maire de la Commune Pont-de-Barret à  
Monsieur le Maire de Marsanne

Mon cher collègue,

L'inauguration du monument commémoratif élevé par la Commune de Pont-de-Barret à ses enfants morts pour la France aura lieu le dimanche 7 octobre prochain, à 11h du matin (heure d'hiver).

Au nom de la municipalité et du Comité, j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien assister à cette cérémonie et au banquet qui aura lieu le même jour à 1h dans une salle à l'hôtel Espié.

Nous comptons sur la présence de M. le Préfet ou, en cas d'empêchement, de M. le Sous-préfet de Montélimar, de cinq parlementaires, de tous les conseillers généraux et d'arrondissement, et de tous les maires des communes limitrophes.

Espérant recevoir une réponse favorable que je vous serai obligé de me donner le plus vite possible, et au plus tard le mercredi 3 prochain, je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments les plus cordiaux.

Le Maire

Courrier d'invitation de la Mairie de Pont-de-Barret  
(Archives Municipales Marsanne Série MN)

## Sources

*Plusieurs documents manuscrits difficilement lisibles ont été transcrits*

Archives municipales de Marsanne, série MN, (textes et illustrations)

Archives de Montluisant (textes et illustrations)

Archives des Amis du Vieux Marsanne (CP inauguration)

Archives départementales de la Drôme - Geneanet

Bulletins de liaison N° 32 et 33 des Amis du Vieux Marsanne

A la veille des dernières célébrations évoquant la Grande Guerre, la municipalité de Marsanne, par la voix de la Commission Patrimoine, a conçu un projet de réaménagement du site du Monument aux Morts, dont elle nous a aimablement présenté les grandes lignes.

### **RENOVATION ET REHABILITATION** **DE L'ESPACE MONUMENT AUX MORTS**

#### **Conserver, améliorer et entretenir un Patrimoine Historique en facilitant son accessibilité**

Un projet de rénovation de l'espace **Monument aux Morts** est à l'étude depuis quelques mois par la Commission Patrimoine au sein de la Municipalité.

Son but, ouvrir la perspective, vers l'arrière du monument, de l'enceinte actuellement close, afin de mettre en valeur le magnifique lavoir Emile Loubet. La création d'une communication avec le jardin s'accompagnera du déplacement du monument dans le périmètre, et d'un nouvel aménagement rendant hommage à nos chers disparus. L'espace désormais ouvert au public sera harmonieusement agrémenté de plantations et de mobilier de jardin. Les visiteurs auront tout loisir de découvrir les lieux, de s'attarder, le tout en parfait respect et cohabitation avec les générations du passées, celles du présent et de l'avenir.

Des croquis et plans de faisabilité sont à l'étude et seront rendus publics dès que possible.

Une première demande de subvention faite auprès du département a été accordée, d'autres sont en cours.

La Réalisation est prévue pour 2019



1914

ASTIER CHARLES  
 BEAUD FERNAND  
 BEC HENRI *SERGEANT*  
 BERTRAND HENRI  
 BLACHE VALENTIN  
 BLANC LOUIS *LIEUTENANT*  
 BOISSIN EMILE  
 BOULAT MARIUS *CAPORAL*  
 BOURSON MARIUS  
 BRUGIER ABEL  
 CANON AUGUSTE  
 CANON GABRIEL  
 CHAREYRON ALPHONSE  
 CHARLES PAUL  
 CHASTE FRANÇOIS  
 CLEMENT HENRI  
 COLLET HENRI  
 COSTE HENRI  
 CROUZON ABEL *SOUS-LIEUTENANT*  
 DUMONT FERDINAND  
 FEVELAT REMY *CAPORAL*  
 FROMENT CHARLES



1918

FUZAND MAXIMIN  
 GONDIAN PAUL  
 GRASSET CASIMIR  
 GRASSET FLORENTIN  
 HUGON ALBERT  
 ISSARTEL CYPRIEN  
 JAQUARY MARCEL *SERGEANT*  
 JONQUET EMILE  
 LAGIER HENRI  
 LATARD ADOLPHE  
 DE LASELVE AUGUSTE *CHEF DE B.*  
 LEON CLOVIS  
 MONTAGNE MARIUS  
 PAUL ALPHONSE  
 PELOUX CLAUDIUS *SERGEANT*  
 PONTAGNAT ELIE  
 POURRIERE JOSEPH *SERGEANT*  
 RIGAUD LOUIS  
 SALARD FERNAND  
 TERRAS LEON  
 VILENEUVE PAUL  
 GRASSET HENRI

## HOMMAGE AUX VICTIMES DE LA GUERRE 1939-1945



## FRESNEAU, ENTRE VILLEGIATURE ET HOPITAL MILITAIRE

A la fin du XIXe siècle, le succès du pèlerinage à Notre-Dame de Fresneau remis à l'honneur sous l'impulsion du comte Charles Laurent Joseph de Montluisant, puis de son fils le général Charles Bernardin Marie, impose rapidement la construction d'un édifice capable d'accueillir les foules toujours plus nombreuses au jour de la célébration du 8 septembre. C'est chose faite en 1860. Le grand sanctuaire prend le relai de la vénérable chapelle de Notre-Dame de Bonsecours dans le vallon boisé, au-dessus du village de Marsanne.

L'activité croissante liée à la fréquentation du lieu par les pèlerins tout au long de l'année ne permet bientôt plus au curé de la paroisse d'en assumer seul la charge. En 1886, le service est confié à l'abbé Antoine Benoît qui, devenu curé du village, poursuivra ses fonctions de chapelain.

Pour les prêtres désirant effectuer un temps de retraite spirituelle dans le vallon accueillant, on érige un bâtiment à côté du grand sanctuaire, la "Villa Saint-Joseph". Dès 1890, deux chapelains, pères Oblats du Sacré-Cœur de Jésus de Saint-Quentin, congrégation récemment fondée par le père Dehon, viennent desservir la chapelle et assurer l'accueil des hommes. Pour les dames, ce sont des religieuses de la congrégation de l'Instruction de l'Enfant Jésus, du Puy-en-Velay, qui organisent le séjour dans un bâtiment voisin, la "Villa du Sacré Cœur".

Les religieux devront quitter les lieux en 1908, au terme des procédures de la loi de séparation des Eglises et de l'Etat votée en 1905. Le père Pierre Félix Dupland, directeur des Oblats depuis 1895, quitte la commune ainsi que les soeurs du Puy. Pour éviter la saisie du lieu, le général de Montluisant a, non seulement revendiqué en 1909 la propriété des terrains donnés à la fabrique par son père pour l'installation du grand sanctuaire, mais il a racheté en 1910 les bâtiments d'accueil laissés vides (en 1924, la famille acquerra de la Commune le reste des terrains qui constituent l'actuel domaine de Fresneau).

Ayant ainsi assuré la pérennité du pèlerinage, le général de Montluisant ranime les lieux avec la création d'une pension de villégiature d'une trentaine de chambres dans la Villa du Sacré Cœur. Il est largement secondé par sa sœur et son époux, Auguste Achille Henry de Laselve pour en financer le fonctionnement. Quelques courriers et factures conservés dans les archives familiales nous permettent de retracer la brève histoire de Fresneau et de ses occupants entre 1910 et 1918.



## PENSION POUR DAMES 1910-1914

Une facture datée de 1911 est adressée à Madame Odile Fortoul, "directrice à Notre-Dame de Fresneau". Son nom apparaît aussi dans le recensement de la même année dans la partie réservée à Fresneau. Elle est peut-être secondée, puis remplacée par Mlle Marie Mouisset à laquelle sont adressés les courriers conservés à partir de 1913.

De cette époque date une affichette de publicité avec les horaires et menus de la pension. Ouverte de mai à octobre, la Villa du Sacré Cœur offre des séjours à la journée ou au mois, "dans un vallon boisé à l'abri du vent du Nord, à 400 m d'altitude, 14 km de Montélimar" ! La bonne réputation du lieu n'est plus à faire et le bouche à oreille local fonctionne parfaitement, mais pour se faire connaître plus loin, rien de tel qu'une réclame dans les journaux, comme le pratiquent d'autres sites.

Le hasard d'un courrier de l'Agence Havas nous informe de l'insertion d'un pavé dans *Le Petit Marseillais* au cours du mois de mai 1913. Quelques lignes qui fournissent aussi le prix de la pension au mois

La publicité a attiré l'attention de Madame Trivalle d'Aix-en-Provence qui écrit, le 15 mai :

TOUS LES  
**ECOULEMENTS**  
même les plus rebelles, urétrites,  
retrécissements, cystites, sont ra-  
pidement guéris par la **Tisane**  
**des Carmes**. Huit jours de trai-  
tement suffisent.  
**Herboristerie Médicinale**  
49, rue d'Aubagne, Marseille.

**PENSION** dames ouv. 15 mai.  
N.-D. de Fresneau,  
14 kil. de Montélimar, alt. 400 m.,  
vallon boisé, jolie vue, chapel. int.,  
prom. agr., au mois 125-150 fr. Ecr.  
directrice, Marsanne (Drôme).

**Maux de Jambes**  
Varices, Ulcères, Phlébite  
Eczémas, Mal perforant, etc  
Guérison sans repos

**RHUMATISMES**  
Sciatique, Arthrite,  
Douleurs, etc.  
**COXALGIE**  
Tumeur blanche,  
Mal de Fott

**RAYONS X**  
11, rue de l'Arbre. 11. - MARSEILLE

"Je vois que vous prenez des dames en pension moyennant 125 à 150 fr. par mois. Ayant l'intention de rentrer dans une pension de famille je vous prie de me faire connaître les conditions et renseignements que vous jugerez utiles. Veuillez aussi me dire par quoi se justifie et se traduit la différence de 125 à 150 fr....".

Preuve qu'un pavé perdu dans une grande page entre deux réclames plus ou moins attrayantes ne passe pas inaperçu !

Le calme des lieux et les promenades faciles attirent les personnes désirant à la fois repos et saine distraction, souvent des dames seules en convalescence, mais aussi accompagnées d'enfants, de leur famille ou d'une amie. Elles n'hésitent pas à formuler des vœux précis dans leur courrier à la directrice !

Le 1<sup>er</sup> juin, Mme Fournier, d'Avignon : "(...) *Je suis toute heureuse d'aller passer deux mois auprès de vous, Villa du Sacré Coeur. Je vous prie, chère Mademoiselle, de me choisir une bonne chambre sur le devant de la villa, elles sont plus gaies et peut-être moins chaudes....*"

Le 9 juin, de Mme Charbonnier, de Lyon : "*Mademoiselle, (...) Vous aurez la bonté de me garder une chambre au 2<sup>e</sup> étage (...) où il y a une jolie vue bien gaie, ayant vu Marsanne un jour de pluie. Cela n'était guère engageant ! (...) Il ne doit pas y avoir grand monde encore. Ce serait triste si j'étais seule...*"

Le 12 juin, Mme Theuriot, de Marseille, qui a lu aussi le journal, se montre bien pointilleuse : "(...) *Nous tiendrions à l'ombrage et à la fraîcheur du séjour et à proximité de l'hôtel. Je voyage quelquefois dans la région et autant que je me souviens la région qui avoisine le Rhône dans la Drôme n'est pas très verdoyante. Nous voudrions être assurées aussi de trouver une société très convenable.*"

Le 23 juillet, Mlle Ferrin, qui souhaite venir en août avec une personne âgée depuis l'Isle-sur-Sorgue, demande les tarifs et aussi : "(...) *Avez-vous un jardin ? Avez-vous des promenades à plat et ombragées ? Sentez-vous le Mistral ? Avez-vous des moustiques ?*" Inquiétudes légitimes l'été, dans le Midi !

Souvent, on évoque la possibilité de loger dans "l'annexe", sans doute la villa Saint-Joseph, par exemple pour une famille complète, telle celle de Mme de Loye, d'Avignon, qui s'annonce

avec son mari, ses filles et son fils. En marge de son courrier, la directrice a noté le tarif de 600 fr pour un mois pour les 5 personnes.

Mais cette solution n'est pas toujours appréciée : "(...) *Nous tenons beaucoup à la vue, mais nous refusons un appartement dans l'annexe pour éviter de sortir par tous les temps pour prendre nos repas. Je ne suis pas jeune et j'ai besoin de précautions.*", dit Mme Renaudin, pensionnaire de Marseille.

Les desiderata des futurs hôtes sont parfois surprenants. Ainsi Mme de Balestrier souhaite réserver une chambre au rez-de-chaussée, et précise : "(...) *j'aimerais n'avoir aucuns rideaux dans ma chambre, ni au lit, ni à la fenêtre.*"

Et puis, n'oublions pas les problèmes de régime, souvent délicats, parfois liés à ceux des tarifs.

Le 10 juillet, la même Mme de Balestrier précise : "(...) *J'ai vu dans le prospectus (...) que le service du petit déjeuner dans la chambre était l'objet d'une rétribution particulière. Vu mon régime restreint du soir sans viande ni vin, le vin à aucun repas d'ailleurs, je compte bien qu'au prix de 5 fr par jour seront compris le service du petit déjeuner dans ma chambre et un bol de lait de nuit.*"

Mme Fournier, s'annonce, comme prévu, pour le 13 août et "(...) *je compte sur votre extrême obligeance pour faire préparer pour ma grand'mère un bouillon de légumes (poreaux, carottes, laitues).*"

Mme Girard, de Saint-Brieuc, s'enquiert des occupations proposées pendant le séjour et pour "*la cuisine, donner un aperçu des repas et me dire si l'on fait la cuisine à l'huile*",...souci compréhensible d'une bretonne confrontée à l'univers méridional !

Enfin, plusieurs personnes pieuses s'informent sur les services religieux proposés sur place. Au quotidien, la Villa du Sacré-Cœur dispose de sa propre chapelle, mais il y a aussi le grand Sanctuaire voisin et, pour les plus alertes, l'église paroissiale du village. Des offices sont dits régulièrement et des retraites organisées ponctuellement, en particulier au moment du pèlerinage.

La lettre d'une personne responsable du diocèse de Valence adressée à Mme Fortoul en 1910 nous apprend, par exemple, que la rémunération d'un prédicateur pour une courte retraite spirituelle dans les établissements religieux ou "aux dames de la ville", varie entre 100 et 150 fr, plus les frais de déplacement.

La réputation de Fresneau encourage aussi Mlle Couppa, directrice du patronage de la cathédrale de Marseille, à y organiser un séjour de 15 jours pour une vingtaine de leurs jeunes filles les plus méritantes, au mois de juillet 1913. L'autre option serait 8 jours à Lourdes, mais "*à Lourdes le voyage et le séjour sont beaucoup plus chers que partout ailleurs.*"

Les questions de coût sont récurrentes dans tous les courriers, chacun tentant d'obtenir un petit rabais sur le tarif affiché. On propose ainsi de loger six personnes d'une même famille dans trois chambres à deux lits ("*quatre jeunes filles, un garçonnet et une grand'maman*"...merci Prévert!) pour économiser l'espace, et deux des jeunes filles ne boivent pas de vin. Cela vaut bien une petite réduction. Mlle Mouisset a sans doute fait un geste, car elle a noté en réponse "*4 fr par jour et pour le petit garçon on traitera de gré à gré*" !

Outre les conditions de séjour, il restait à régler le moyen d'accès à la pension à partir de la gare de Montélimar.

Il existait à l'époque un service régulier de courrier entre Marsanne et la ville voisine, mais aussi de "taxi" comme en témoigne le courrier de Mme Fournier du 27 juin : "(...) *Je compte sur votre extrême obligeance pour que se trouve à la gare vers 4 h la voiture de Villeneuve qui me conduira Villa du Sacré Cœur.*"

## TARIFS ET HORAIRES DE LA PENSION

# Villa du Sacré-Cœur

(N.-D. DE FRESNAU PRÈS MARSANNE (Drôme))

### OUVERTE DU 15 MAI AU 15 OCTOBRE

*Dans un vallon boisé à l'abri du vent du Nord à 400 Mètres d'Altitude, 14 Kilomètres de Montélimar. Cette jolie station offre aux dames un séjour agréable avec ombrage, belle vue, bonne exposition, confortable et nourriture soignés. Le site est charmant, les promenades faciles.*

---

#### PRIX DE LA PENSION pour une Personne

(Chambre - Service - Petit Déjeuner - Déjeuner - Dîner)

Mai - Juin - Juillet	{ par jour				Août	{ par jour			
Octobre	{ par mois				et Septembre	{ par mois			

*La Saison la plus suivie chez nous est du 15 Juillet au 15 Septembre*

Les Notes sont réglées tous les huit jours pour les pensionnaires à la journée et tous les mois pour les pensionnaires au mois. Les pensionnaires doivent prévenir de leur départ la veille pour les pensionnaires à la journée et 8 jours à l'avance pour les pensionnaires au mois.

---

#### Heures des Repas

Petit Déjeuner à partir de 7 Heures  
 Déjeuner à 11 h. 30 (3 plats, Fruits, Desserts)  
 Dîner : à 6 h. 30 (potage, 2 plats, 1 entremet, Desserts »  
*Le Vin rouge est compris dans le prix de la pension*

---

Les Heures des Offices religieux, des courriers postaux et services de voitures sont affichés dans la Verandah. — La Villa est fermée tous les Soirs à 9 heures 30.  
 Les pensionnaires sont prévenues que l'Administration de la Villa décline toute responsabilité pour les valeurs et les Bijoux qui ne seraient pas déposés contre reçu de la Directrice.  
 On trouve au Bureau de la villa : Cartes-Postales, timbres-poste, Formules de Télégrammes, et Mandats-Cartes, Papeterie, Mercerie, Parfumerie, Chocolat, etc.  
 On peut louer des livres à raison de 0,10 c. par livre et par semaine.  
 Toutes les réclamations doivent être adressées à la Directrice.

---

#### SUPPLÉMENTS

BLANCHISSAGE (Tarif au Bureau) BOUGIE LAMPE à Pétrole PANIER de Bois et fagotin SEAU de Charbon BAIN Simple avec Linge REPAS d'Invité (déjeuner ou dîner) SERVICE du petit Déjeuner dans la chambre (par jour) SERVICE des repas à une table particulière	VIN Blanc CROZE Blanc BORDEAUX Rouge (Ch. Armand-Blanc) ST-JULIEN Clos St-Albert BIERE LIMONADE EAU de Vals EAU de Vichy Café Noir, Thé, Tilleul TASSE de Lait dans la journée
---	---

---

Beaucuire - Imprimerie Catholique A. Berthier

(Archives de Montluisant)

Même requête de Mme Gardebois, le 29 juin, devant arriver de Lyon: "(...) à Montélimar à 10h et demie du matin. Je vous serais très obligée, ce jour-là, de retenir deux places au courrier. Je pense qu'il se chargera aussi d'une malle."

Et aussi Mme Renaudin : "(...) Nous arriverons le 2 juillet qui sera un mercredi. Je vous avertirai pour que vous puissiez nous envoyer la diligence à la gare comme vous me l'avez indiqué."

Ou Mme Langin, de Nice : "(...) Je vous enverrai un télégramme le 24 [juin] de mon arrivée à Montélimar. J'accepte votre offre de m'envoyer le conducteur de la diligence à la gare."

A cette époque, deux voituriers assuraient les transports à Marsanne, Emile Borne et Henri Villeneuve. Outre certains horaires fixes, ils pouvaient convoier les voyageurs entre la gare et le village. Dans ses souvenirs de l'année 1909, Mme Nelly Raymond évoque cette activité vitale :

*"Les moyens de communication étaient réduits. Tous les jours, partait de Montélimar le matin, à 7 heures, le "courrier" qui apportait la correspondance et assurait le service voyageurs. Vraisemblablement, il redescendait l'après-midi. Mercredi et samedi (jours de marché à Montélimar), une diligence desservait Marsanne. On partait le matin à 8 heures, on passait la journée à Montélimar et le retour s'effectuait vers 6 ou 7 heures. Voiture à chevaux qui n'était pas très rapide et souvent, lorsqu'elle était chargée, les voyageurs descendaient au pied de la montée de Dorée et arrivaient à pieds à quelque distance du village. C'était le père Borne qui assurait le service."*

Ces dames installées, il faut gérer le séjour. La directrice, Mme Odile Fortoul, puis Mlle Marie Mouisset, sont secondées par une cuisinière et plusieurs domestiques pour les tâches ménagères. Selon le recensement de 1911, résident aussi à Fresneau Julienne Raffin, proche collaboratrice de la directrice, avec sa domestique Elisa Vincent, de Cléon d'Andran. Il y a également la famille de Jean Pouzergues, cultivateur, auquel est sans doute confiée la gestion du potager aménagé au-dessous des villas. Comme celui du château du comte de Montluisant dans le village, ce potager soigneusement tracé et irrigué de petits canaux a longtemps fait l'admiration des promeneurs.

Pour le reste de l'approvisionnement, les nombreux commerçants de Marsanne fournissaient pain, viande, épicerie. Quelques carnets de courses, conservés par chance entre 1911 et 1916, rappellent à notre souvenir des noms familiers.

Plusieurs boulangers fournissent le village et la campagne : Daniel Latard, Paul Vignal, Jules Mary, puis M. Plaziat. Pour l'épicerie, on se rend chez Joseph Petit ou Etienne Vendran, ou encore Rosa Maurel et Victorine Vignal. Les bouchers Odon Mercier et Hippolyte Astier, secondé par son fils Jérôme, se partagent les commandes.

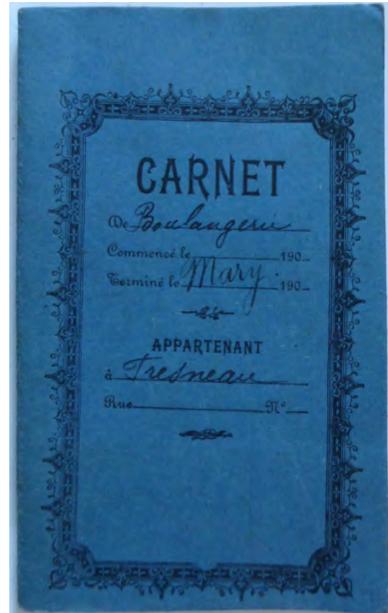
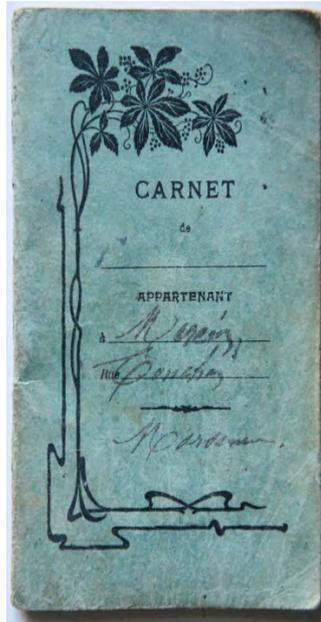
Il ne faut pas oublier les dépenses de ménage, ou les achats de bibeloterie pour les enfants au marchand ambulant.

La proximité du village facilite d'autant la gestion de la pension pour satisfaire les vœux des visiteuses qui évoquent souvent, avec émotion, l'accueil chaleureux sous les ombrages de Fresneau.

De Cuers, juillet 1913, Mme Barnavon est en séjour dans une pension, "(...) mais le site ne me convient pas du tout. Je périrai d'ennui dans cette maison. Serait-il trop tard pour espérer avoir une chambre chez vous pour deux mois à dater du 1<sup>er</sup> août ?"

De Lyon, juin 1913, une habituée, Mme Mareschal, déclare : "(...) je serais heureuse d'aller à nouveau passer quelque temps dans votre chère maison qui, à tous points de vue, ne m'a laissé que d'agréables souvenirs."

# CARNETS 1911-1915



Octobre 1915

1 <sup>er</sup> quignon	1	80
" charbon	"	85
4 moka	1	"
5 quignon	1	20
" salons	"	60
6 beurre	"	40
4 essence	3	25
" beurre	1	"
" oignons	"	30
11 3 boites tomates	"	90
" beurre	1	10
" vinaigre	"	30
18 quignon	"	95
" 3 boites farine de pain	2	10
" un pain essence pour la chapelure	3	50
	19	25

1911

Sept 3 fait 1911

9 bonnet Café	7	380
14 bonnet		850
16 Bonnet		700
22 fait Bonnet	1	480
12 0.680		
10 0.480		
7 0.500		
118		
640		
205		
1269 0		

1911

14	22.80	3.400
15	report	3.100
16	charbonille 8	2.900
17		3.200
18	farine 0.40	2.950
19		3.250
20		1.950
21	128.550	3.750
22	0.4	3.250
23	50.200	3.050
24	27.99	3.450
25		3.100
26		3.200
27		1.100
28		2.380
29		2.100
30	farine 30 1/2	1.700
	Acquies 27 1/2	1.000
	27 1/2	128.550

Epicerie Petit

Boucherie Mercier

Boulangerie Mary

(Archives de Montluisant)

## TEMPS DE GUERRE 1914-1918

Le tableau idyllique va voler en éclats le 2 août 1914 avec la déclaration de guerre. Les pensionnaires rentrent sans doute chez elles en catastrophe pour accompagner le départ au front d'un proche, et pour retrouver leur famille. Les militaires mobilisés dans le Midi connaissent le baptême du feu en Alsace, dans les Vosges et en Lorraine, puis, un peu plus tard, dans les plaines de Champagne et de la Marne.

Entre août et décembre, Marsanne perd d'emblée quinze de ses hommes mobilisés, soit le tiers des victimes inscrites sur le monument aux Morts. Parmi eux, le commandant Auguste de Laselve, tué le 30 août à la tête de son bataillon dans les Vosges, à Gerbéviller. Faisant face, Mme de Laselve et son frère le comte Charles de Montluisant, poursuivent leur soutien sans faille à Fresneau qui va bientôt prendre une part active à la mobilisation de l'arrière

L'hécatombe des premières batailles renvoie en effet un nombre démesuré de blessés que les hôpitaux classiques militaires ou civils ne peuvent accueillir. Les lois de 1905 ont expulsé les religieuses infirmières des hôpitaux publics, omettant au passage la formation d'un personnel de remplacement laïque suffisant.

La Croix-Rouge prend en partie le relai grâce aux trois sociétés de bénévoles déjà solidement formées : la Société de secours aux blessés militaires (SSBM), l'Association des Dames françaises (ADF) d'obédience catholique et l'Union des femmes de France (UFF) d'obédience protestante. Les établissements sanitaires catholiques contribuent à l'effort, surtout dans les régions proches du front. On n'oubliera pas non plus l'action déterminante des organisations féminines britanniques qui envoient infirmières, médecins et matériel dès le début du conflit, bientôt suivies par les américaines et les canadiennes.

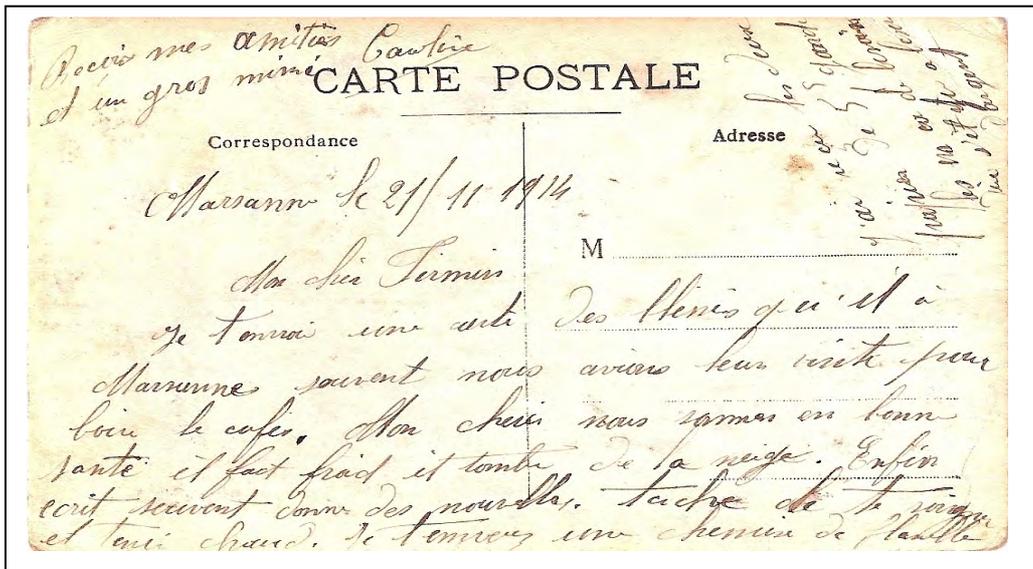
Dès septembre 1914, sont créées dans chaque région militaire de nouvelles structures temporaires nées d'initiatives officielles, mais aussi privées.

La Villa du Sacré Cœur devient ainsi, dès le 10 octobre 1914, l'Hôpital Bénévole HB 145 bis, d'une capacité de 37 lits, et dépendant de la 14<sup>e</sup> Région militaire de Grenoble. Remarque anecdotique : le HB 146 bis n'est autre que l'hôtellerie du monastère d'Aiguebelle avec 102 lits.

Marie Mouisset conserve la direction du lieu tout en se conformant aux diverses directives de gestion du séjour des blessés émanant du Ministère de la Guerre. Elle aussi paye un lourd tribut à l'année 1914. Le 25 septembre, son frère est dans les rangs du 75<sup>e</sup> Régiment d'infanterie lors de l'attaque meurtrière de Lihons et du Bois-Madame, dans la Somme. Blessé, il est fait prisonnier et envoyé aux camps de Güstrow, puis de Zerbst. Il en réchappera en 1919. Le 25 décembre, son père décède prématurément après, sans doute, un infarctus.

Mais rien n'entamera l'énergie de la jeune femme qui met toutes ses compétences d'infirmière au service des victimes des combats qui sont confiées à l'hôpital. Elle est secondée par un personnel dévoué et des collaborations amicales, telles Mlle Julienne Raffin, les demoiselles Ronce et Estran, ou encore Léon Silie, pensionnaire très attaché à Fresneau, mais contraint de rejoindre sa famille à Montpellier.

Les courriers amicaux conservés pour cette période témoignent de l'angoisse permanente dans chaque famille pour un fils ou un parent au front, mais aussi du grand élan de solidarité des femmes pour seconder les personnels soignants dans tous les lieux d'accueil des blessés.



Marsanne 21/11/1914

Mon cher Firmin

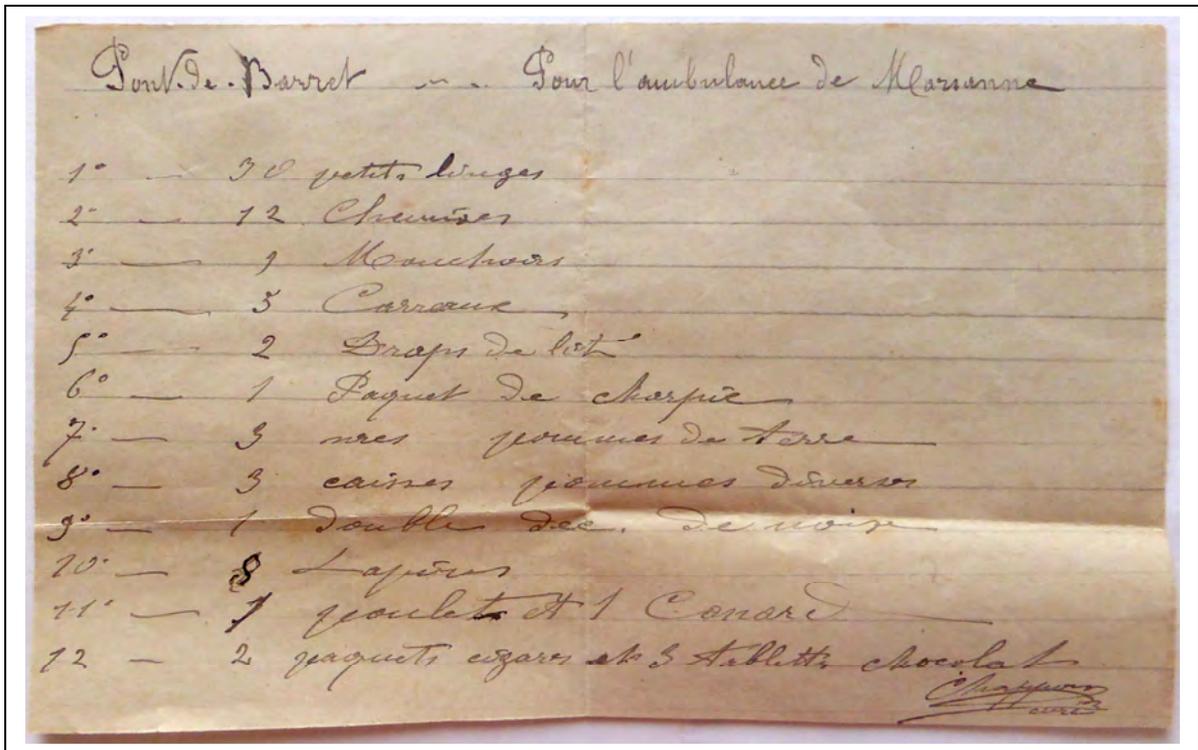
Je t'envoie une carte des blessés qu'il [y a] à Marsanne. Souvent nous avons leur visite pour boire le café. Mon chéri, nous sommes en bonne santé il fait froid il tombe de la neige. Enfin écrit souvent donne des nouvelles. Tâche de te soigner et tenir chaud. Je t'envoie une chemise de flanelle.

Reçois mes amitiés et un gros mimi

Caroline

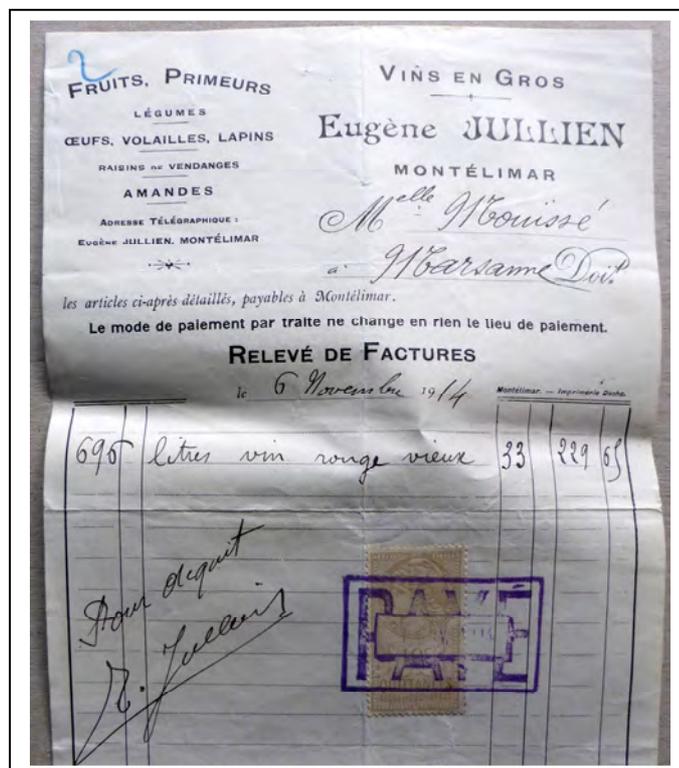
J'ai reçu les deux paquets de 5 fr garde les en cas de besoin ou si tu as besoin

Carte de 1914 à un poilu de Marsanne (Collection Particulière)



Dons transmis par M. le Curé de Pont-de-Barret pour l'ambulance de Marsanne

30 petits linges / 12 chemises / 9 mouchoirs  
 5 carreaux / 2 draps de lit / 1 paquet de charpie  
 3 sacs de pommes de terre / 3 caisses de pommes diverses  
 1 double décalitre de noix  
 8 lapins / 1 poulet et 1 canard  
 2 paquets de cigares et 3 tablettes de chocolat



Facture de vin rouge vieux !  
(Archives de Montluisant)

Les antennes temporaires bénévoles, dues à l'initiative privée, se sont multipliées dans les villes et surtout les villages disposant d'un lieu suffisamment important pour abriter au moins une vingtaine de lits. Dans la région proche de Marsanne, on trouve ainsi des usines de soie (Etoile, Livron, Loriol, Pont-de-Barret), des établissements scolaires et des internats publics ou privés (école communale de Crest, Ecole supérieure de Filles de Nyons, Ecole libre de filles de Valence), mais aussi des résidences privées (maison de Mme Morin et maison bourgeoise Dietrich à Dieulefit, château de l'Orient à Montéléger) et le site thermal de Bondonneau à Allan.

Marsanne dispose d'une petite structure avec des infirmières et peut-être le soutien du médecin local. On y reçoit surtout des convalescents. Après des débuts chaotiques, les autorités militaires améliorent peu à peu la gestion de l'organisation des secours. A la fin de 1914, on commence à contrôler les compétences des unités bénévoles et le bien-fondé de leur existence, surtout s'il s'agit d'anciens établissements religieux.

Dans une lettre du 31 décembre à Mlle Mouisset, Jane Ronce relate la visite du sous-préfet, "(...) ravi comme à sa première tournée dans la propriété. Il a tenu à ce que, sur un papier, je note le nombre de blessés hospitalisés, le nombre supposé de partants, et a promis d'appeler le soir même le Dr Francou [médecin chef en poste à Montélimar] et de l'inviter à mettre tout de suite 40 soldats à Fresneau (...) et est parti sur une poignée de mains qui a dû stupéfier l'entourage (...)"

Témoignage précieux des débuts de l'antenne, une carte postale envoyée en novembre 1914 par une Marsannaise, Caroline, à son époux Firmin au front. Elle montre un groupe de 17 convalescents avec un infirmier devant la Villa du Sacré Cœur. Un seul porte l'insigne de son régiment, le 111<sup>e</sup> RIT, sur sa casquette.

L'année 1915 voit l'antenne fonctionner normalement. Les bonnes relations de Mme de Laselve avec nombre de personnes et organismes de charité catholiques suscitent attentions amicales et dons. Ainsi, des dames de Marseille qui confectionnent à plusieurs reprises des couvertures.

Spontanément aussi, nombre de Marsannaises se sont mobilisées et, selon les souvenirs de Nelly Raymond, "(...) se sont mises au service de l'Armée pour aller, par roulement, effectuer les travaux d'entretien des locaux (faire les lits, balayage, etc.). Avec Mlle Marce, j'y allais le dimanche matin (...)"

Côté alimentation, en décembre 1914, une commande à la maison F. Chaillol, de Marseille, évoque certaines difficultés : plus de pâtes l'Alpin, la fabrication est interrompue faute de personnel, mais il y a encore du jambon cuit, bien que, pour nombre de produits, "(...) chaque jour des modifications se produisent (...)"

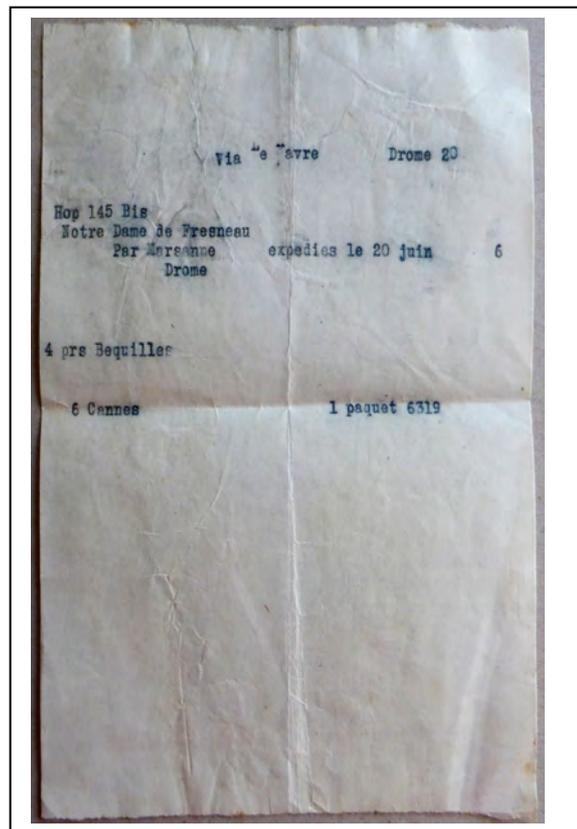
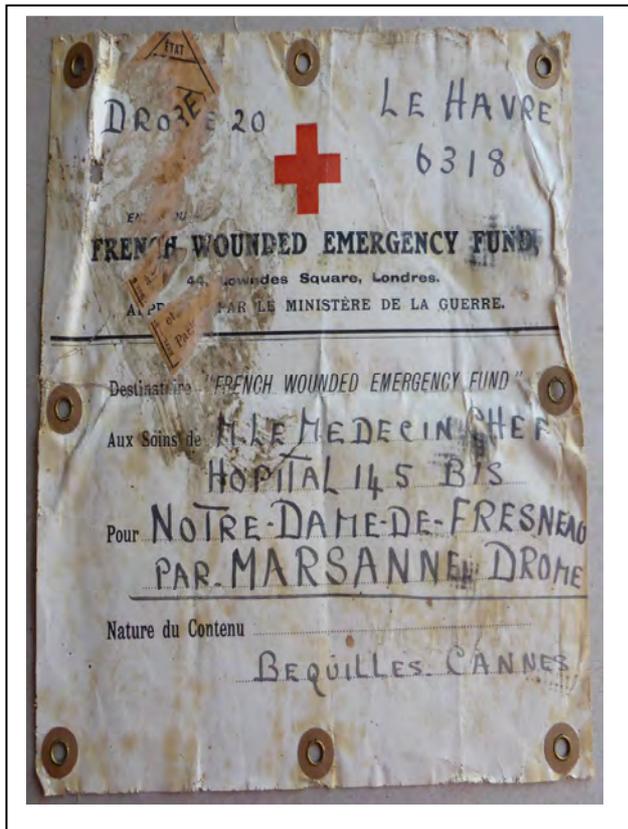
En revanche, la maison Jullien de Montélimar n'a pas eu de difficultés à livrer 696 litres de "vin rouge vieux" en novembre pour réconforter les premiers blessés.

Plus près, de Pont-de-Barret, un envoi de denrées, articles de soins et divers, collectés par la Cure pour "*l'ambulance de Fresneau*", vient compléter les ressources de la cuisine et de l'infirmierie.

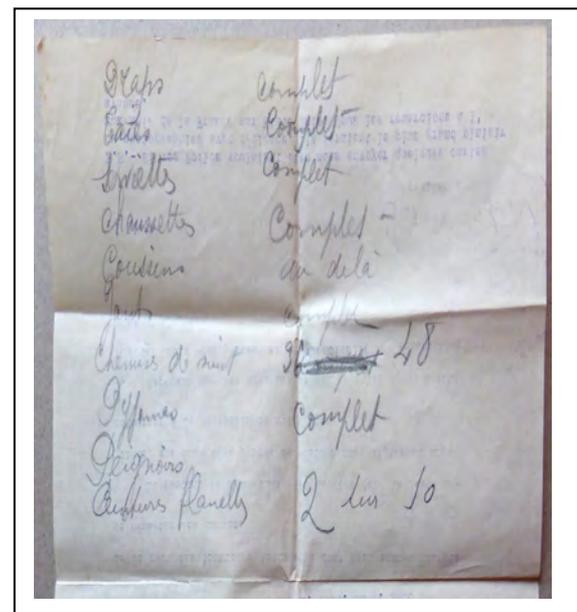
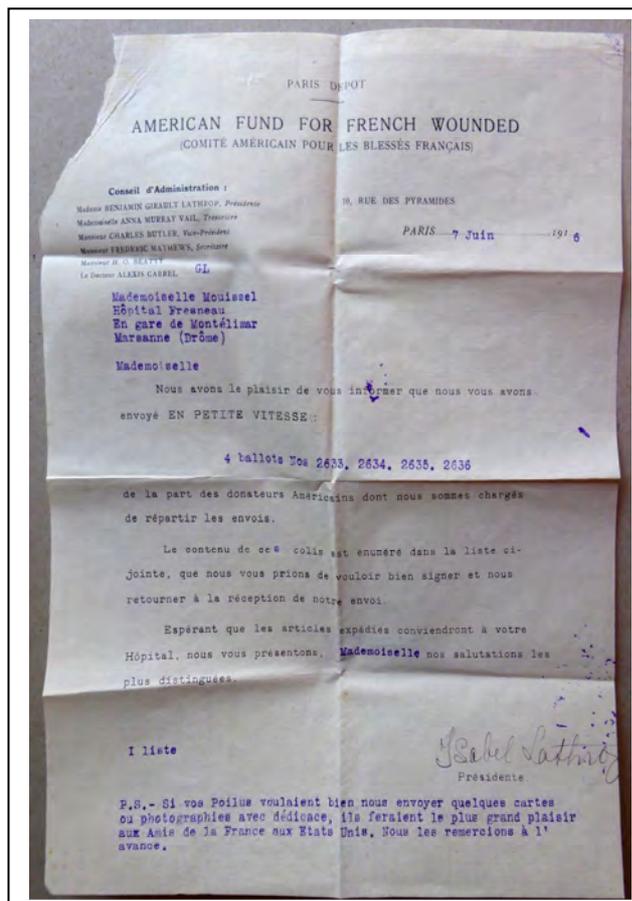
Le carnet de la maison Astier et une facture du 29 septembre 1915 du boucher Célestin Borel, de Montélimar, confirment la qualité des menus roboratifs qui ont laissé aux soldats un souvenir ému. Bœuf, veau en quantité.

Le carnet du boulanger Plaziat fournit les quantités de pain et farine consommées.

Pour 1916, une facture manuscrite de Roynac, signale la livraison de 415 kg de pommes de terre à Mlle "*Armoussier*", directrice de l'hôpital de Fresneau !



Colis de béquilles et cannes fournies par le FWEF depuis le Royaume-Uni (1915-16)



Draps, Taies,  
 Serviettes,  
 Chaussettes,  
 Gants,  
 Coussins,  
 Chemises de nuit,  
 Pyjamas, Peignoirs,

Colis adressé par l'AFFW - Avis signé par Mrs Isabel Lathrop - détail du contenu au dos (Archives de Montluisant)

Très vite, les secours viennent aussi des pays alliés. En novembre 1914, Mrs Alfred Partridge Klotz crée à Londres le French Wounded Emergency Fund (FWEF), afin de fournir en matériel les hôpitaux militaires ou bénévoles qui ne dépendent pas du réseau de la Croix Rouge.

C'est ainsi que plusieurs "ballots" arrivent en petite vitesse du Havre à la gare de Montélimar entre 1915 et 1916. L'un, daté du 20 juin, apporte 4 paires de béquilles et 6 cannes.

Plus officiellement, une note du Ministère de la Guerre au directeur du Service de la Santé de la 14<sup>e</sup> Région, du 11 juillet 1915, prend acte de la création à Paris de l'œuvre "Le service de distribution américaine " par Mrs Bliss, de l'ambassade des Etats-Unis, destinée à "(...) *rechercher la meilleure répartition des libéralités qu'un grand nombre de personnalités américaines désirent faire en faveur des malades et blessés de nos armées.(...)*". Suivent les modalités de collaboration avec les médecins-chefs des Formations sanitaires pour distribuer au mieux "*les dons mis à la disposition du Service*".

Dans le même temps, d'autres américaines, Isabel Lathrop et son amie Ann Morgan, fille du banquier J. P. Morgan, fondent à Londres l'American Fund for French Wounded (AFFW), ou Comité américain pour les blessés français, qui fournit du matériel aux hôpitaux français et des colis aux soldats. Le 7 juin 1916, un avis signé de la main de Mrs Lathrop, directrice de l'antenne de Paris, annonce un envoi de plusieurs colis (au verso de la feuille, figure sans doute la liste manuscrite du contenu attendu).

On notera surtout le post-scriptum : "*Si vos poilus voulaient bien nous envoyer quelques cartes et photographies avec dédicace, ils feraient le plus grand plaisir aux Amis de la France aux Etats-Unis. Nous les remercions à l'avance.*"

Sans doute les pensionnaires de Fresneau ont-ils répondu de bon coeur. Surtout s'il y en avait encore à ce moment-là. En effet, à la fin de 1915, le gouvernement ayant rétabli une meilleure organisation des services de santé, nombre de petites ambulances bénévoles vont disparaître et la menace a dû planer sur Marsanne si l'on en croit la lettre de Mme de Boissieu, datée du 24 novembre : "*(...) Je partage tous vos soucis. Que ferez-vous si l'ambulance ferme cet hiver? Irez-vous à Valence ? Rouvrirez-vous au printemps ?(...)*"

Quoiqu'il en soit, l'afflux de blessés n'étant plus aussi important, nul doute que leur nombre s'est peu à peu restreint et qu'ils étaient logés dans l'annexe, comme le suggère ce courrier de Pont-de-Barret du 16 février 1916 : "*(...) Je vois avec plaisir que vous avez toujours votre prêtre soldat et que vous pouvez recevoir dans la Villa (...)*".

Effectivement, dès l'été 1916, les pensionnaires vont pouvoir reprendre progressivement possession des lieux.

## **COURRIERS RECONNAISSANTS**

Tout au long de l'activité de l'hôpital 145 bis, les courriers des soldats ayant repris leurs forces dans l'ambiance sereine et souriante de Fresneau témoignent de leur gratitude.

De Montélimar, le 29 avril 1915, Auguste Sylvain, tambour au 252<sup>e</sup> RI, exprime sa reconnaissance pour les soins prodigués "*(...) car nulle part je ne serai choyé de la sorte.(...)*" Renvoyé au front dans diverses unités, il tombe le 19 juin 1916 sous le drapeau du 98<sup>e</sup> RIT, 6<sup>e</sup> Cie, à Dugny, devant Verdun.

De Quimper, le 3 septembre 1915, le soldat Louis Duquenne du 87<sup>e</sup> RI se désole : "*(...) Je viens de manger le rata pour la première fois. Je vous assure que ce n'est plus Fresneau. (...) je vous remercie beaucoup de tout ce que vous avez fait pour moi, sans cela je serais déjà au front car tous les 10 ou 12 jours il y a un départ (...)*". Le répit accordé sera de courte durée. Renvoyé en première ligne dans les rangs du 402<sup>e</sup> RI, il est fait prisonnier en Champagne le 29 septembre. Interné au camp de Münster, en Westphalie, il écrit le 7 novembre pour solliciter l'envoi de vêtements chauds.



Groupe anonyme de convalescents devant la Villa du Sacré-Cœur  
(Collection Particulière)

© Ministère des armées - Mémoire des Hommes

**PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.**

Nom Cibade et 1904  
 Prénoms Raphaël Alexis  
 Grade 8<sup>e</sup> Cl.  
 Corps 86<sup>e</sup> Bat d'artillerie Lourde 18<sup>e</sup> B<sup>e</sup>  
 N° { 02545 au Corps. — Classe 1904  
 Matricule. { 183 au Recrutement de Beziers  
 Mort pour la France le 13 Septembre 1917  
 à l'Avant-dame 6/6 à Verdun Meuse  
 Genre de mort Blessé multiple par éclats d'obus

Né le 11 Août 1884  
 à Beziers Département Hérault  
 Arr<sup>e</sup> municipal (p<sup>r</sup> Paris et Lyon), }  
 à défaut rue et N°.

Jugement rendu le \_\_\_\_\_  
 par le Tribunal de \_\_\_\_\_  
 acte ou jugement transcrit le 14 Janvier 1918  
 à Beziers (Hérault)  
 N° du registre d'état civil \_\_\_\_\_

534-708-1021. [20434.]

© Ministère des armées - Mémoire des Hommes

**PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.**

Nom SYLVAIN  
 Prénoms Auguste  
 Grade Tambour 121<sup>e</sup> REG  
 Corps 91<sup>e</sup> Régiment Infanterie de  
 N° { \_\_\_\_\_ au Corps. — Cl. 1894  
 Matricule. { 632 au Recrutement Mandelieu  
 Mort pour la France le 24 Juin 1916  
 à Dugny (Meuse)  
 Genre de mort Blessé de guerre

Né le 25 Août 1876  
 à Gisors Département Orne  
 Arr<sup>e</sup> municipal (p<sup>r</sup> Paris et Lyon), }  
 à défaut rue et N°.

Jugement rendu le \_\_\_\_\_  
 par le Tribunal de \_\_\_\_\_  
 acte ou jugement transcrit le 27 Août 1916  
 à Gisors Orne  
 N° du registre d'état civil \_\_\_\_\_

209-709-1022. [20434.]

Raphaël Alexis Cibade, 86<sup>e</sup> RAL 18<sup>e</sup> Bat      Auguste Sylvain, tambour, 98<sup>e</sup> RIT 6<sup>e</sup> Cie

© Ministère de la défense - Mémoire des hommes

le 7 septembre 1915

Mademoiselle

Je vous écris ces quelques mots pour vous faire savoir que je suis prisonnier en Allemagne depuis le 29 septembre, j'ai été pris en Champagne j'étais au 402<sup>e</sup> d'Inf car j'avais changé de régiment. Dans le camp où je suis je n'ai pas trop à me plaindre je suis assez bien mais malheureusement

il commence à faire froid et je n'ai plus un morceau de linge pour me changer car j'ai été forcé de laisser mon sac sur le champ de bataille. j'espère que vous êtes tous en bonne santé à Fresneaux tant que moi je me porte bien. je ne peut vous mettre mon adresse maintenant car je vais peut être changer. Pouvez Mademoiselle toute mes salutations.

Duquenne  
Louis

Louis Duquenne à Mlle Mouisset depuis le camp de Münster (Allemagne) - novembre 1915

16 Novembre 1915

- 1 Chemise
- 1 Flanelle
- 1 Caleçon
- 1 tricot
- 2 paires de chaussettes
- 1 Cache nez en laine grise
- 1 pattr. montagne en laine gris bleu
- Chocolat

D. U. Q. 138615

F. s. n.

Duquenne Louis.

Soldat au 402<sup>e</sup> d'Inf. 1<sup>er</sup> Comp. fait prisonnier le 29 Septembre 1915, Combat en Champagne.

Rés: M<sup>re</sup> Henri Duquenne  
musicien, 243<sup>e</sup> d'Inf. C.H.R.  
Sector postal 134.

P 32 136 (15.11.15) D. U. sold. 402<sup>e</sup> inf  
vis Mame, dom Forest, guff Münster  
129. Communiqué journal le 2-5-16

16 novembre 1915 - colis de Mlle Mouisset (Archives de Montluisant)

Fiche de prisonnier de la Croix-Rouge (Archives du CICR)

Mlle Mouisset note la liste des articles du colis aussitôt renvoyé.

De Valence, à la même période, le canonnier Jean François Fayolle, encore en convalescence, remercie les dames de Fresneau pour leur accueil. Il remontera au front avec son régiment, le 14<sup>e</sup> RAL (artillerie lourde) et sera tué en Belgique, à Poperinghe, le 5 juin 1918.

Parmi ses compagnons de cure marsannaise se trouve un compatriote de Mlle Mouisset, Raphaël Alexis Cibade, blessé en septembre 1915 à Souain, en Champagne. Tous deux originaires de l'Hérault, l'une de Mèze, l'autre de Béziers, ils ont sympathisé. Blessé en septembre 1915 à Souain, en Champagne, Cibade rejoint le 46<sup>e</sup> RAL et tombera au fort de Vaux le 13 septembre 1917.

D'autres ont plus de chance. Louis Gerbereux, Daniel, Emile Brocart et Edouard Coste, ne figurent pas sur les listes fatales.

Dès le printemps 1916, la clientèle fidèle s'informe sur la réouverture possible de la pension pour l'été, bien que la guerre continue. Les fils sont toujours au front, ou près d'y retourner après une convalescence. Plusieurs ont disparu, comme celui de Mme Fournier, amie de longue date, tombé en Lorraine. Chacune porte son chagrin ou son inquiétude, mais chacune aspire aussi à trouver un peu d'apaisement et de sérénité sous les pins du vallon de Fresneau, rendu à la vie civile en attendant encore deux longues années la fin du terrible conflit.

F Niederhauser

Sources :

Recensement de Marsanne : 1891, 1896, 1901, 1906, 1911

Archives de la famille de Montluisant : lettres et documents de la période 1910-1918

Archives de la famille de Nelly Raymond

Cartes postales : collections particulières

Sources Internet :

<http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/article.php?laref=1>

Fiches des Morts pour la France - Journaux de marche des régiments

<https://grandeguerre.icrc.org/fr>

Listes de prisonniers par la Croix-Rouge

<http://www.memorialgenweb.org/index.php>

Fiches et nécropoles nationales

<https://www.geneanet.org/>

Familles et tombes

<http://archives.ladrome.fr/>

Etat-civil et Registres matricules militaires

<http://archives.ardeche.fr/Accueil>

Etat-civil et Registres matricules militaires

<http://www.herault.fr/culture/archives-departementales>

Etat-civil et Registres matricules militaires

## BELLE EPOQUE ET MUSIQUE DES REGIMENTS DE MONTELMAR

Longtemps ville de garnison, Montélimar a accueilli de nombreux régiments d'infanterie (RI), de passage ou en résidence. Les dernières unités qui se sont succédées avant le déclenchement du conflit mondial, depuis 1885, sont le 75<sup>e</sup>, le 99<sup>e</sup>, le 22<sup>e</sup>, et en dernier le 52<sup>e</sup> RI. Ils regroupent les jeunes entre 20 et 23 ans effectuant leur service militaire ou engagés volontaires. Depuis 1875, existe aussi à Montélimar le 111<sup>e</sup> régiment d'infanterie territoriale qui s'adresse aux hommes de plus de 35 ans, encore soumis à des obligations militaires. Dernier créé en 1914, le 252<sup>e</sup> RI, régiment de réserve du 52<sup>e</sup>, composé de jeunes hommes entre 24 et 34 ans rapidement mobilisables.

La présence des régiments a toujours été une manne économique pour les villes qui étaient dotées d'un dépôt et un lien particulier se nouait avec la population au fil des ans. Les Montiliens ont vu avec peine le départ du 75<sup>e</sup> pour Gap, puis Romans où il s'installe en 1889, puis ils ont dû se séparer du 22<sup>e</sup> en 1899, remplacé à demeure par le 52<sup>e</sup> en provenance de Gap.

Parmi les activités d'une unité, outre les revues et les prises d'arme toujours appréciées du public, figurent les prestations musicales. Chaque régiment possède en effet sa musique.

Longtemps, sur les allées de Montélimar, ont résonné les accents des musiques militaires. Ville de garnison, elle a accueilli dans ses casernes, peu avant le conflit mondial, le 22<sup>e</sup> Régiment d'infanterie à partir de 1889, puis le 52<sup>e</sup> RI à partir de 1899. Ce dernier a un recrutement essentiellement local (Drôme, Ardèche, Isère) qui tisse un lien particulier avec la région.



La présence de l'armée a toujours été un avantage économique indéniable pour une cité, mais il ne faut pas négliger son influence stimulante sur la vie culturelle locale.

La nécessité de distraire les militaires et leurs familles, tout en favorisant les contacts avec la population, se concrétise souvent par la construction d'un théâtre (Valence en 1837, Montélimar en 1885) et la venue de troupes et artistes divers. Autres moments privilégiés, les concerts gratuits donnés en ville en dehors des défilés officiels.

Depuis la réorganisation de l'armée de 1875, les régiments d'infanterie ont tous un orchestre régulier avec un chef, un sous-chef et 38 musiciens. En dehors des manifestations officielles, le programme des musiques offre généralement un choix varié d'airs classiques, d'extraits d'opéras, opérettes ou morceaux à la mode.

A Montélimar, les concerts sont donnés au Champ de Mars, et il faut attendre 1906 pour que s'élève enfin le kiosque sur les Allées.

En 1891, c'est le 22<sup>e</sup> RI qui donne son concert le 14 juin (...sur l'estrade !).



<http://www.chtimiste.com/> - Album 22e RI

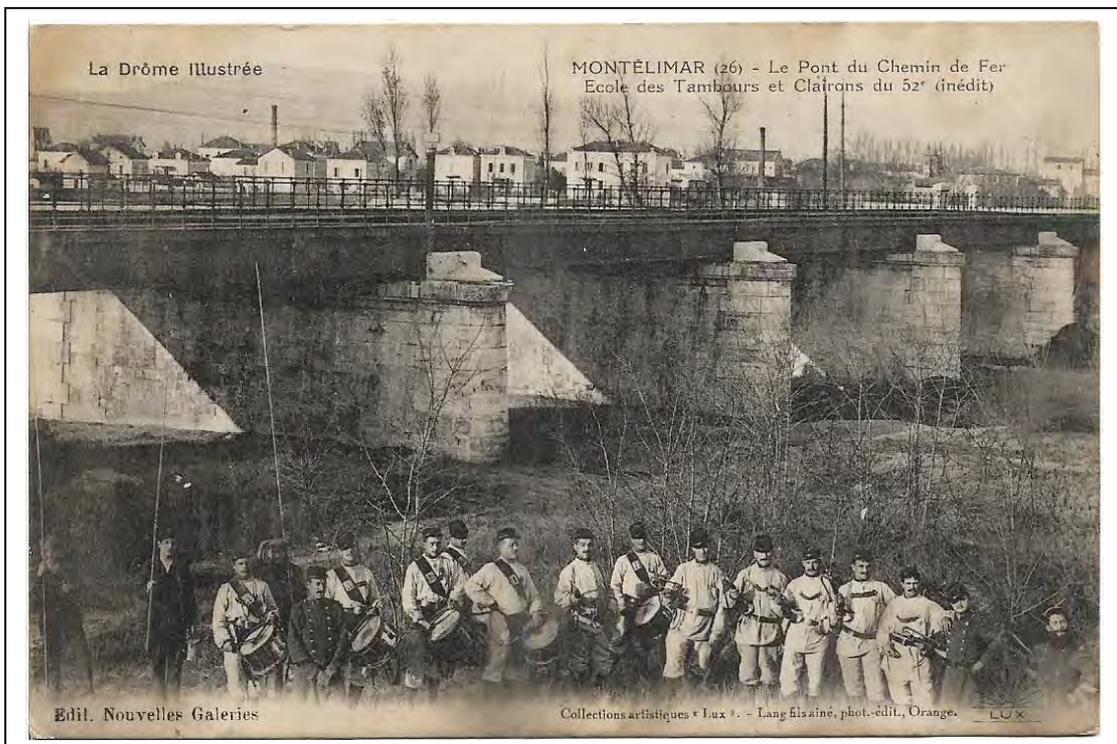


- 1 Les Allobroges
- 2 Le Nouveau Seigneur (Boieldieu)
- 3 La Fille du Régiment (Donizetti)
- 4 Faust (Gounod)
- 5 Jeanne d'Arc - Marche (Verdi)
- 6 Coppélia - Valse (Delibes)
- 7 Mireille (Gounod)
- 8 La Marseillaise
- 9 Allemande Militaire

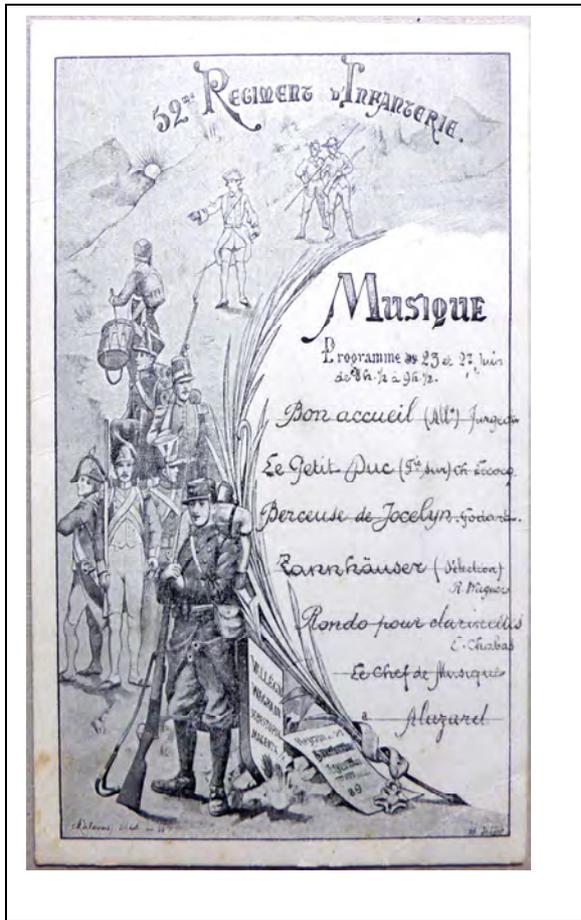
Quelques années plus tard, le kiosque enfin dressé, la musique du 52<sup>e</sup> peut à son tour régaler montiliens et visiteurs de passage !



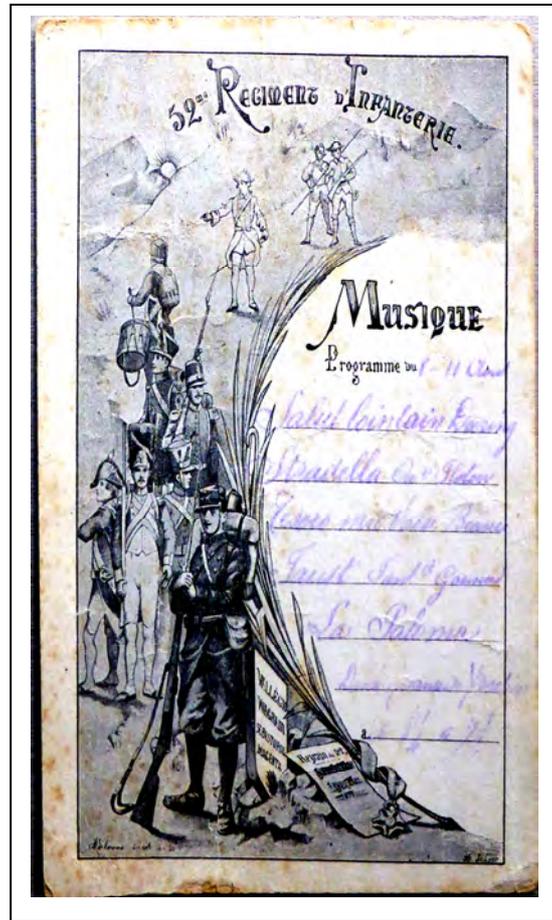
Sortie musicale sur les Allées de Montélimar  
(Collection particulière)



Tous à l'école...entre deux trains  
( <http://www.chtimiste.com> )



Bon accueil (Furgeot) - Le Petit Duc (Donizetti)  
 Berceuse de Jocelyn (Godard)  
 Tannhäuser - (sélection) (Wagner)  
 Rondo pour clarinettes (E. Chabas)  
 Chef de musique Alazard



Salut lointain (Döring)  
 Tesoro Mio (Becucci)  
 Stradella (Flotow)  
 La Paloma (Sebastien Yradier)

Les programmes ont été peut-être dirigés par deux chefs différents du régiment.

Le premier, M. Amette, en fonction jusqu'en 1909, a collaboré avec Alphonse Planel, chef de l'harmonie La Lyre Montilienne, pour obtenir la construction du kiosque, et offert de nombreuses prestations toujours appréciées du public. Le programme un peu défraîchi qui propose de grands classiques tels Tesoro Mio ou La Paloma, les 8 et 11 juin entre 8h1/2 et 9h1/2 du soir, a pu être dirigé par le chef Amette.

En revanche, pas de doute pour le deuxième carton qui annonce pour les 23 et 27 juin d'une année entre 1910 et 1914, un beau programme de styles variés entre la Berceuse de Jocelyn et Tannhäuser. La musique est dirigée par Joseph Noël Alazard, à la fois chef et compositeur, depuis le 23 août 1909.

On lui doit plusieurs marches encore célèbres telles *Saint-Cyr*, *le Clairon d'Avranches*, mais aussi une valse lente intitulée *Myosotis*. Il suivra le régiment au front où il composera un hommage aux héros de Verdun avec la marche *Le Fort de Vaux*.

Musicien et soldat, en 1915 il sera cité à l'ordre de la division pour une action d'éclat : "□ A l'assaut du 25 septembre est sorti de la tranchée en tête de la musique du régiment et a accompagné les troupes d'attaque en faisant jouer l'Hymne National". Autre citation devant Verdun, où il seconde les brancardiers pendant l'offensive de 1916. Il est fait chevalier de la Légion d'Honneur.

Loin de Montélimar, le régiment sera suivi et soutenu par les familles et la population restés dans l'inquiétude des nouvelles. Un ancien compagnon d'armes signe en 1915, en hommage aux "copains du 52<sup>e</sup>", les paroles de "La Chanson de Route du 52<sup>e</sup>". Il signe A. Granger.

1915

# Chanson de Route du 52<sup>me</sup> de Ligne

Vendu au profit des Œuvres Montiliennes de Secours aux Blessés

Air : C'est une musique qui passe

1<sup>er</sup> COUPLET

A l'appel de notre chère Patrie  
 Ses enfants ont répondu de tous côtés,  
 Embrassant leurs petites mères chéries,  
 Et, chantant, tous, ils se sont présentés  
 A la caserne, caserne Saint-Martin,  
 Ils rappiquent plein d'entrain,  
 Oh ! les joyeux lapins,  
 Les voilà,  
 Quels beaux gars !  
 Ça fera de bons soldats.

1<sup>er</sup> REFRAIN

Au Cinquante-Deux  
 Il y a des gars joyeux,  
 Qui n'ont pas peur de défendre la Patrie,  
 De tous « pays »,  
 Ce sont tous des amis  
 Et d'une allure dégourdie,  
 Bien bravement,  
 O noble régiment !  
 Ils combattront plein d'énergie  
 En défilant,  
 Maigres, petits et grands  
 Ils ont l'air valeureux,  
 VIVE LE CINQUANTE-DEUX !

2<sup>e</sup> COUPLET

Quand il faudra partir pour notre frontière  
 Aider les copains qui sont déjà là-bas,  
 Nous irons tous, d'une allure droite et fière,  
 En pensant à venger nos frères soldats.  
 Et sous nos coups, ces bandits d'Allemands  
 Recevront en grognant  
 Nos bottes dans les flancs.  
 Les soldats,  
 Tous babas,  
 Beugleront en chœur : « Werda ! »  
 (Au 1<sup>er</sup> Refrain)

3<sup>e</sup> COUPLET

Quand nous reviendrons vainqueurs, de la guerre,  
 Après avoir chassé ces maudits Teutons,  
 Retrouvant l'amie qui nous est la plus chère,  
 De bonheur et d'amour nous nous griserons ;  
 Bras-dessus, bras-dessous,  
 Dans les coins les plus doux  
 Elle redira, c'est fou,  
 A la veille d'être époux  
 Tendrement  
 Joyeusement  
 Ce refrain plein d'agrément.

2<sup>e</sup> REFRAIN

Au Cinquante-Deux  
 C'étaient des gars joyeux  
 Qui défendirent notre Patrie.  
 Tout à l'honneur,  
 De courage et d'ardeur  
 Remplis de force et d'énergie  
 Gloire aux vainqueurs,  
 Aux vaillants défenseurs !  
 Et pour toujours soyons unis,  
 Dans un baiser,  
 Que tu vas me donner,  
 Redisons tout joyeux :  
 VIVE LE CINQUANTE-DEUX !

A. GRANGER.



DÉDIÉE AUX COPAINS DU 52<sup>e</sup>.

Le dimanche 7 Février 1915.

Reproduction interdite.

Le mince feuillet rose vendu "au profit des Œuvres Montiliennes de Secours aux Blessés" porte l'émouvante dédicace datée du 7 février 1915.

A cette date, le régiment a déjà combattu vaillamment en Alsace et dans les Vosges, puis dans la Somme, avec de lourdes pertes au nombre desquelles figurent déjà quatre Marsannais (Boissin, Jonquet, Lagier, Pontagnat).

La liste s'allongera encore avant l'armistice de 1918 et le régiment très durement éprouvé sera décoré de la Croix de Guerre 1914-18 avec deux palmes, pour deux citations à l'ordre de l'armée, et aura droit au port de la fourragère verte aux couleurs de la décoration.

Le 52<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie sera finalement dissous en 1923.



Montélimar - Les casernes - Sortie du Drapeau 1912

Sources :

Programmes de concert et cartes postales, coll. particulière, et <http://www.chtimiste.com>

Kader FERCHICHE, Montélimar 1850-1900, la vie quotidienne au 19<sup>e</sup> siècle, 2004

[https://fr.wikipedia.org/wiki/52e\\_r%C3%A9giment\\_d%27infanterie](https://fr.wikipedia.org/wiki/52e_r%C3%A9giment_d%27infanterie)

Le 52<sup>e</sup> Régiment d'infanterie

<http://www.e-tribune.fr/index.php/montelimar/montelimar-la-vie-d-ici/2204-le-52e-ri-de-montelimar-dans-la-tourmente>

article, "le 52<sup>e</sup> Régiment de Montélimar dans la tourmente"

<http://www.museemilitairelyon.com/spip.php?article208>

La garnison militaire de Montélimar

## ET UN PETIT MORCEAU DANS LE QUASI.....

*A l'heure où la Boucherie - Charcuterie Tomas vient d'ouvrir ses portes à la clientèle marsannaise ravie de l'installation d'un nouveau commerce, le précieux témoignage livré par M. Christian Chainas nous rappelle que plusieurs bouchers se sont succédés dans le bourg depuis plus d'un siècle, jusqu'à M. Bernard Tauleigne qui poursuit désormais son activité de manière ambulante.*

*Deux noms sont encore dans les mémoires : Astier et Mercier. Installées à Marsanne à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, ces familles sont originaires de Sauzet pour l'une, et de Cléon d'Andran pour l'autre.*

*Hippolyte Astier est déjà boucher à Marsanne en 1860 lorsqu'il épouse Marie Hortense Sibourg à Sauzet. Leurs descendants, Hippolyte, puis Jérôme, poursuivront l'activité jusqu'après la seconde guerre mondiale.*

*Oddon Mercier, né à Cléon d'Andran, s'installe à Marsanne un peu avant un premier mariage en 1888 avec Rose Borel, de Rochebaudin, puis un deuxième en 1889 avec une marsannaise, Emma Marie Combe. Sans héritier pour lui succéder, il exercera son art jusqu'à son décès, le 15 mai 1922.*

### ~ La boucherie Mercier ~

Dans l'immeuble Peloux, à côté de ce qui fut pendant des décennies le bureau des « P et T », des années 1900 jusque dans les années 30 se trouvait la boucherie Mercier.

S'y vendait alors un peu de bœuf, du porc et de la charcuterie, essentiellement des jambons crus, saucissons, caillettes, pâtés en croûtes l'hiver, des lapins, des volailles, des œufs....

La viande y était conservée dans une lourde armoire en bois de pin, emplie de glace industrielle, achetée à un marchand de Montélimar qui la livrait tous les quinze jours. Cette glace était stockée au fond de la cave dans des paniers remplis de paille, sous des draps et de lourdes couvertures de laine.

Les prix étaient à peu près les suivants :

- Pour la viande, de 50 à 80 centimes la livre (la viande la plus chère était celle de porc),
- Pour les volailles, de 1 franc le poulet à 6 francs pour une dinde (morte et plumée),
- Les gros œufs de poule à 60 centimes la douzaine,
- Le beurre à 60 centimes la livre....

Je n'ai malheureusement pas retrouvé le prix des pâtés et des préparations.

(Les salaires moyens étaient dans les années 1920 de 600 francs par mois pour un ouvrier à 1000 francs par mois pour un instituteur - 1 franc 1920 = 0,94 € 2014 (source INSEE)).

Le sel venait de Bretagne, le poivre était acheté par correspondance en Italie (nous avons retrouvé des boîtes en bois qui avaient été scellées à cet effet).

Les charcuteries étaient préparées méticuleusement, salées avec attention, épicées, un peu de rhum roux ou de bon vin y était ajoutés....

Le boudin cuisait à la chaudière l'hiver, sur le trottoir, devant le magasin, il faisait le bonheur des gourmets qui venaient le déguster à la sortie de l'eau, sur une tranche de pain frais avec un bon canon....

Les outils étaient simples et solides, comme ces couteaux en acier fin fabriqués à Thiers, marqué du fameux « 32 Dumas Aîné ». Ils étaient redoutables, affilés avec soin sur des coticules de pierre calcaire, jaunâtre, que l'on faisait venir à grand frais du..... Japon... Autant dire que le boucher y tenait comme à la prune de ses yeux....

Il y avait de longs couteaux, pour les belles tranches, des petits, bien trapus, pour énerver, désosser mais le roi, celui que le boucher n'aurait prêté à personne, redoutable, que dis-je, terrible !, était un petit couteau dont la lame, amoindrie dans son épaisseur, affinée tel un rasoir de barbier, servait lors de la tuade à saigner la bête. Il était souvent conservé dans une boîte, à part, un bouchon en liège planté à sa pointe pour la protéger, soigneusement graissé au saindoux....

Venaient aussi la lourde planche à découper, la scie, les hachoirs, les entonnoirs, les poussoirs en buis et la moulinette.....

Et puis le linge, en coton blanc, épais, orné d'un beau liseré rouge, des torchons, des chiffons, des tabliers, des manchettes, etc.....

Quelle belle époque, combien de repas ordinaires et de banquets succulents furent préparés dans ces murs.....

Les gourmets, qu'ils viennent de Bauzet, du Fourest, de Parizot, de Chiffe, de Bastêt, de Saint-Laurent, du Parc, de Peyrieux, de la Valette, des Marais, voyaient leur estomac rassuré, lorsqu'ils pouvaient enfin distinguer, dans les fumées de l'activité grouillante du village, le passages des charrettes, les jeux des enfants et le bruit du marteau du forgeron, l'enseigne de la boucherie, une belle enseigne de bois peinte, présentant les traits un peu étranges d'un bœuf et d'un chevreuil, mais qui étaient, pour tous, signe de sérieux et de qualité.....

Cette enseigne est précieusement conservée par les descendants de la maison Mercier, et elle a été très gentiment et admirablement photographiée par Antoine Arnaud.

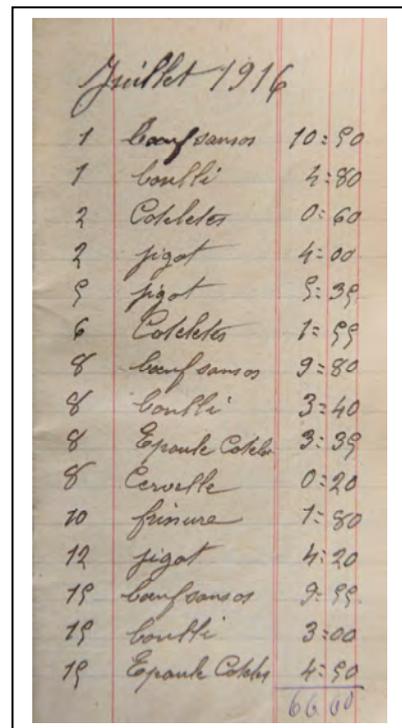
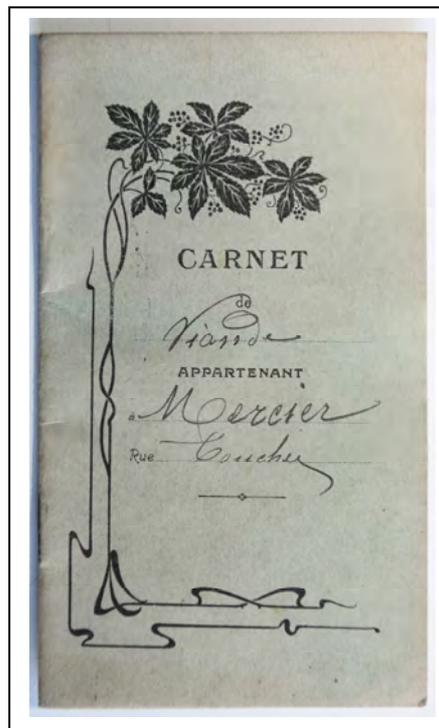
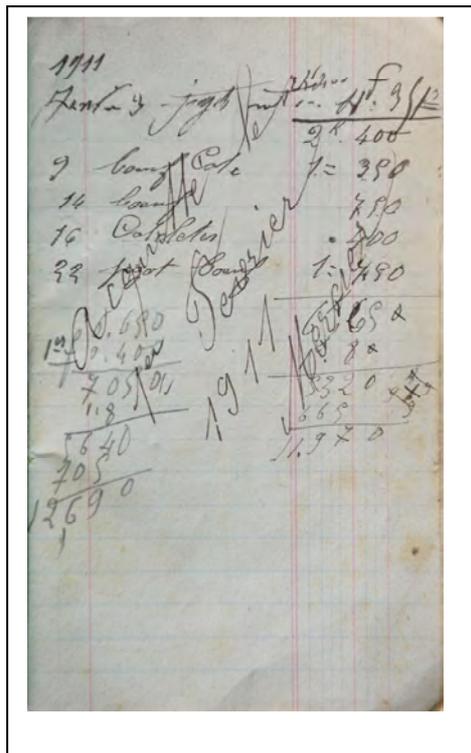
La voici...

Christian Chainas



Enseigne de la boucherie Mercier - Marsanne, vers 1900

Au cours de l'inventaire des archives de la famille de Montluisant, nous avons aussi croisé le souvenir de la boucherie Mercier sous la forme de petits carnets de courses de la Pension de Fresneau en 1911, puis de l'époque de l'hôpital de Guerre en 1916.



(Archives de Montluisant)

## Classement d'Archives de la famille de Laselve de Montluisant

par les membres de l'Association des Amis du Vieux Village de Marsanne

A l'initiative de MM Nicolas Fleuriot, héritier des titres de la famille de Laselve de Montluisant, et de ses parents, M. et Mme Bernard Fleuriot, plusieurs membres de l'AVM ont entrepris, entre 2016 et 2017, le dépouillement, puis le classement d'une partie des archives familiales conservées au château de Marsanne.

Il s'agit essentiellement de documents manuscrits, fruits des recherches sur l'histoire de Marsanne par le général Charles Marie Joseph de Montluisant, et de nombreux ouvrages imprimés complétant ses travaux.

Par étapes de quelques journées par mois entre juin 2016 et janvier 2017, un index a pu être établi après dépouillement complet et pré-classement des documents.

Cette tâche méticuleuse a occupé 180 h de travail de déchiffrement et de notes pour les membres présents par roulement :

Paulette Baron, Denis Franchini, Nicole Klawitter, Gérard Montagne, Françoise Niederhauser.

Au cours d'une semaine intensive, du 17 au 22 juillet 2017, l'inventaire complet a été finalisé, puis le classement définitif suivi de l'archivage. En tout 153 heures d'une activité joyeuse et intense à laquelle ont participé :

Denis Franchini, Nicole Klawitter, Gérard Montagne, Françoise Niederhauser et Colette Ramos

Dernière à rejoindre l'équipe, Colette Ramos a fortement contribué au marathon des derniers dépouillements de documents manuscrits souvent difficiles à déchiffrer.

A l'avenir, l'ensemble classé et inventorié pourra être consulté par les membres de l'Association des Amis du Vieux Marsanne et par des chercheurs intéressés par les recherches foisonnantes du général de Montluisant.



**MARSANNE**

**Un territoire à la très longue histoire**



La salle de justice de la mairie était remplie de personnes passionnées par l'histoire de la Valdaine.

**M**ercredi à la salle de justice de la mairie, l'association des Amis du vieux Marsanne, sous la présidence de Nicole Klawitter, a invité Michèle Bois pour une conférence intitulée "Marsanne et la Valdaine: 1000ans de Moyen-Âge".

L'association, qui poursuit son objectif de préservation et d'entretien de la mémoire du village, a trouvé un sujet peu connu. Un diaporama a accompagné cette histoire de Marsanne et de la Valdaine au Moyen-Âge avant le rattachement au royaume de France. Un rapide rappel a été fait des événements depuis la préhistoire: la conquête romaine de la Valdaine, les mappages cadastraux de la Valdaine et du Tricastin. Au Moyen-Âge, entre les X<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles, il y a eu les châteaux, les premières abbayes, la croisade contre les Albigeois... A la fin de cette présentation, le public, venu en grand nom-



Michèle Bois, titulaire d'une thèse d'archéologie médiévale, a participé à de nombreux travaux dans la Drôme méridionale, notamment au château de Rochefort-en-Valdaine et pour les fouilles préventives préalables à la construction du TGV.

bre, a posé beaucoup de questions. La présidente, Nicole Klawitter, a remercié Michèle Bois pour sa prestation et annoncé de prochaines conférences les 17 mai et 28 juin (à 18h30, même lieu) pour en savoir encore un peu plus sur les siècles suivants.

**DL 9 avril 2017**

**MARSANNE**

**Une nouvelle conférence de l'archéologue Michèle Bois**

**L**es Amis du vieux Marsanne avaient à nouveau invité l'archéologue Michèle Bois mercredi à 18h30 à la salle de justice de paix de la mairie pour parler de Saint-Félix et des églises médiévales de la Valdaine. Plus d'une trentaine de personnes étaient présentes et très attentives aux explications de Michèle Bois.

Concernant l'église romane Saint-Félix, comme elle l'a souligné, il semblerait qu'elle n'ait jamais été voûtée et que les grandes arcatures aveugles qu'on voit bien à l'intérieur servaient à soutenir une charpente. On ne sait pas si c'était l'église paroissiale ou plus vraisem-

blablement l'église du château. Les traces d'un blason de Marsanne retrouvées sur une pierre semblent accréditer que ce pourrait être le village qui aurait commandité la construction du clocher.

Il reste encore beaucoup de travail de déchiffrement des archives de Marsanne aux bénévoles et aux passionnés (l'association Les Amis du Vieux Marsanne entre autres) qui essaient de les lire et de les comprendre pour pouvoir étayer des hypothèses plus sûres.

La conférence se termine sur la proposition de Nicole Klawitter, présidente des Amis du Vieux Marsanne,



L' "excellente" archéologue narratrice Michèle Bois.

d'un prochain rendez-vous avec Michèle Bois le mercredi 6 décembre, même lieu, même heure, pour parler des châteaux de la Valdaine et de Marsanne.

**DL 22 septembre 2017**

**MARSANNE Journées du patrimoine réussies**



Belle journée pour les « Amis du Vieux Marsanne » qui avaient projeté de faire partager au plus grand nombre leur passion des vieilles pierres et histoire de leur village ce week-end.

Une vingtaine de petits groupes sont partis à la découverte du village à travers le jeu qui leur était proposé : associer photo et lieu. Certains sont montés à l'assaut du beffroi resté ouvert toute la journée et la visite commentée du vieux village a été très appréciée de la trentaine de personnes qui l'a suivie.

Tout comme l'exposition des croquis de St-Félix sur site qui a remporté un franc succès avec 124 visiteurs recensés. Ceux-ci ont pu bénéficier d'explications très précises : « Les lumineuses aquarelles figurant l'église de

Saint-Félix et les ruines de l'enceinte moyenâgeuse sont dues au talent du comte Charles Laurent Joseph de Montluisant (1782-1859). Ingénieur des Ponts et Chaussées, sa brillante carrière est jalonnée de grands travaux d'aménagement à Toulon, Marseille (Notre-Dame) ou Alger. Passionné d'architecture et désireux de mettre en valeur le patrimoine de Marsanne, devenu la résidence principale de sa famille, il sera l'artisan du renouveau de Fresneau et de son pèlerinage. Il aurait sans doute aimé restaurer Saint-Félix et ses abords, si précisément figurés en 1853, et poursuivre la modernisation du bourg au pied de la colline. Cette œuvre sera celle de ses descendants, toujours attachés à la commune de Marsanne et à sa belle évolution au sein du canton. »

**Tribune 21 septembre 2017**

MARSANNE

## Les Arts perchés ont fleuri au vieux village

Très belle journée du 14 juillet dans le vieux village de Marsanne.

Marie-Jo Guerguy et Anne Védrenne de la municipalité et Nicole Klawitter, présidente de l'association des Amis du vieux Marsanne avaient convié peintres, musiciens, acteurs de théâtre et producteurs locaux sur les placettes et dans les ruelles du vieux village. Des jardins privés étaient aussi ouverts pour accueillir les artistes et leurs spectateurs, proposant souvent des tonnelles ombragées rafraîchissantes et des sièges improvisés.

Une dizaine de peintres exposaient leurs toiles au hasard des lieux et dessinaient parfois sur place. Christine Buffet, Christian Cisterne, Laure Plantier, Ben Roche, Maïka Gorce, André Charbonneau, Jean-



Un chevalier qui ferait presque peur. Anna Cruz Steel Band et ses percussions harmoniques



Marie Tranchant, Daniel Robert et Éléonore Sieule s'étaient déplacés pour faire partager leurs œuvres et leur travail.

Des musiciens les accompagnaient souvent au long de la journée : Agnès et son accordéon, Bernard Duchamp et son piano, Anna Cruz Steel Band et ses percussions harmoniques, un

duo quinquette à cordes (chant et contrebasse), le groupe « No Folk », des chants lyriques et de la musique classique avec divers instruments.

À l'entrée du vieux village, un campement médiéval nous plongeait toute la journée dans l'ambiance d'un vieux village, avec quelquefois des combats d'épée

et des acteurs (Les Tréteaux d'Hélène) faisaient revivre des scènes d'époque.

On pouvait trouver de quoi se désaltérer à la buvette des Amis du Vieux Marsanne au profit de l'entretien de tous ces vieux murs. Et des producteurs proposaient de quoi calmer sa faim (charcuterie et volailles, crêpes, abricots, pê-

ches ...).

### Quelque 300 visiteurs

La municipalité estime à quelques 300, les visiteurs qui ont arpenté les lieux tranquillement.

Une belle réussite pour cette première édition qui a permis de découvrir ou redécouvrir le magnifique vieux village de Marsanne.

DL 17 juillet 2017

MARSANNE

## Des chants pour venir en aide à Saint-Félix



Sophie Charbit a dirigé la chorale Salamanca, mercredi soir, au profit de l'église Saint-Félix.

Il y avait une bonne cinquantaine de personnes, voire plus par moments, touristes et Marsannais, qui se pressaient dans le hall de la mairie mercredi soir vers 19 h 30 pour écouter Salamanca. La chorale a chanté au profit de l'entretien et de

la rénovation de l'église Saint-Félix (12<sup>e</sup> siècle) qui domine le village de Marsanne.

Salamanca est une chorale d'une quinzaine de personnes qui, au bout des mains directrices de Sophie Charbit, interprète des chants du

monde. Inutile de dire que tout le monde est tombé sous le charme des airs traditionnels d'autres régions du monde et que les rythmes ont entraîné le public qui claqué des mains et chaloupé au gré des mélodies. Pendant une heure, le hall de la mairie n'a

pas désempilé et certains ont même écouté de l'extérieur. Mission accomplie, le chapeau s'est bien rempli.

Pour plus de renseignements sur la chorale, contacter Sophie Charbit par mail : [sophiecharbit@gmail.com](mailto:sophiecharbit@gmail.com).

DL 13 Août 2017



restaurant  
boutique  
galerie

Camping

*Les Bastets*



335, chemin du Camping - 26740 Marsanne  
Tél. 0033 (0)4 75 90 35 03 • Fax. 0033 (0)4 75 90 35 05  
contact@campinglesbastets.com • www.campinglesbastets.com

**LIBER**  
LIVRES D'OCCASION  
**TEXTE**

association marsannaise  
autour du livre en papier  
7 RUE ALBIN DAVIN 26740 MARSANNE

libertexte@gmail.com

*La Vivande*

Restaurant - Bar - Hôtel - Événementiel

20 impasse des Senteurs - 26740 MARSANNE  
04 75 51 27 53 - 06 32 65 02 69  
info@lavivande.com  
www.lavivande.com

*Les jardins du papé*

Légumes et plantes aromatiques



Vente à la ferme  
Exploitation BIO

Hervé Brunel

Quartier Les Bastets  
90 chemin de la pluviale

26740 Marsanne

0607601395

rvbrunel26@hotmail.com

**TAXI**

**MARSANNAIS**

**Gil ASTIER**

06 09 32 74 58

26740 Marsanne



04 75 90 32 35

Place Auguste Canon  
26740 MARSANNE

www.les-aubergistes.fr  
contact@les-aubergistes.fr

les **Aubergistes**

Hôtel - Café - Restaurant

**Le Point du Jour**

Poterie



Le Vieux Village  
26740 Marsanne  
04 75 90 31 06



Accueil de groupes  
Gîte Béthanie : 20 personnes  
Salle rencontres familiales : 100 personnes  
Diocèse de Valence  
Notre Dame de Fresneau 26740 Marsanne  
**04 75 90 32 50**  
www.maisondaccueilstjoseph.cef.fr  
Pèlerinage marial le 8 septembre

accueilfresneau@orange.fr

**Mas de Barral**

Spécialités de canard gras  
Spécialités gourmandes  
MARSANNE

*Yann-Vari Carel*  
Paysan

VENTE DIRECTE A LA FERME

Mas de Barral Quart Barral  
26 740 MARSANNE  
TÉL. : 06 81 39 87 01

foiegras.masdebarral@orange.fr  
www.foiegrasmasdebarral.fr

**La Bobine**  
Atelier de couture

Retouches, réparations, créations, transformations,  
habillement/ameublement, cours de couture

Marie-Line CHAINAS

14 Chemin des cépages, Lot. Les buis, 26740 MARSANNE

**06.01.35.37.83**

labobineatelier.vpweb.fr Siret 53995588000015

**VivaL**

Christèle & Damien

**Alimentation • Fruits et Légumes**  
**Produits bio et locaux**

26740 Marsanne  
04 75 90 34 77